



États financiers consolidés

**BRP inc.**

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de BRP inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de BRP inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 janvier 2014 et 2013, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de BRP inc. aux 31 janvier 2014 et 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*<sup>1</sup>

Le 27 mars 2014

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A106363



## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 janvier 2014	31 janvier 2013
			Retraité (note 2)
Revenus	19	3 194,1 \$	2 896,2 \$
Coût des ventes	20	2 386,4	2 158,5
<b>Marge brute</b>		<b>807,7</b>	<b>737,7</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Vente et marketing		230,7	228,3
Recherche et développement		144,9	128,2
Frais généraux et administratifs		143,8	127,5
Autres charges (revenus) d'exploitation	22	(6,8)	34,0
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>512,6</b>	<b>518,0</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>295,1</b>	<b>219,7</b>
Frais financiers	23	64,5	62,6
Produits financiers	23	(2,5)	(1,9)
(Gain) perte de change sur la dette à long terme		96,4	(3,6)
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	16	19,6	11,0
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>117,1</b>	<b>151,6</b>
Charge d'impôt	24	57,4	32,4
<b>Résultat net</b>		<b>59,7 \$</b>	<b>119,2 \$</b>
Montant attribuable aux actionnaires		59,9 \$	119,2 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,2)	—
<b>Bénéfice de base par action</b>	18	<b>0,53</b>	<b>1,17</b>
<b>Bénéfice dilué par action</b>	18	<b>0,53</b>	<b>1,16</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 janvier 2014	31 janvier 2013
			Retraité (note 2)
<b>Résultat net</b>		<b>59,7 \$</b>	<b>119,2 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global (de la perte globale)</b>			
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat net</b>			
Variations nettes de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		0,7	1,4
Variation nette du profit latent à la conversion des établissements à l'étranger		38,6	1,4
Économie d'impôt		(0,3)	(0,4)
		<b>39,0</b>	<b>2,4</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net</b>			
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes de retraite à prestations déterminées	15	32,0	(42,1)
(Charge) économie d'impôt		(8,5)	11,0
		<b>23,5</b>	<b>(31,1)</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global (de la perte globale)</b>		<b>62,5</b>	<b>(28,7)</b>
<b>Total du résultat global</b>		<b>122,2 \$</b>	<b>90,5 \$</b>
Montant attribuable aux actionnaires		122,2 \$	90,4 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		—	0,1

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Trésorerie		75,4 \$	542,4 \$
Créances clients et autres débiteurs	5	266,6	213,5
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		27,3	15,2
Autres actifs financiers	6	11,1	7,8
Stocks	7	532,7	465,0
Autres actifs courants		13,0	10,9
<b>Total des actifs courants</b>		<b>926,1</b>	<b>1 254,8</b>
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		53,9	45,6
Autres actifs financiers	6	21,4	19,2
Immobilisations corporelles	8	515,3	448,4
Immobilisations incorporelles	9	335,9	326,1
Impôt différé	24	95,7	118,4
Autres actifs non courants		2,9	2,9
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>1 025,1</b>	<b>960,6</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>1 951,2 \$</b>	<b>2 215,4 \$</b>
Facilités de crédit renouvelables	10	10,5 \$	— \$
Fournisseurs et charges à payer	11	547,0	523,3
Provisions	12	113,7	101,6
Autres passifs financiers	13	72,3	74,7
Impôt à payer		13,7	32,3
Tranche à court terme de la dette à long terme	14	6,4	12,2
Actions ordinaires rachetables	16	—	36,2
Autres passifs courants		6,9	7,2
<b>Total des passifs courants</b>		<b>770,5</b>	<b>787,5</b>
Dette à long terme	14	883,5	1 042,4
Provisions	12	66,4	69,9
Autres passifs financiers	13	32,2	31,4
Obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel	15	203,0	235,9
Impôt différé	24	14,0	3,8
Autres passifs non courants		22,4	23,9
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 221,5</b>	<b>1 407,3</b>
<b>Total du passif</b>		<b>1 992,0</b>	<b>2 194,8</b>
<b>Capitaux propres (déficit)</b>		<b>(40,8)</b>	<b>20,6</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres (du déficit)</b>		<b>1 951,2 \$</b>	<b>2 215,4 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



BRP inc.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014

	Attribué aux actionnaires						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (du déficit)
	Capital social (note 16)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>52,2 \$</b>	<b>19,0 \$</b>	<b>(28,0) \$</b>	<b>(24,0) \$</b>	<b>(0,9) \$</b>	<b>18,3 \$</b>	<b>2,3 \$</b>	<b>20,6 \$</b>
Résultat net (perte nette)	—	—	59,9	—	—	59,9	(0,2)	59,7
Autres éléments du résultat global	—	—	23,5	38,4	0,4	62,3	0,2	62,5
Total du résultat global (de la perte globale)	—	—	83,4	38,4	0,4	122,2	—	122,2
Dividendes	—	—	(483,0)	—	—	(483,0)	—	(483,0)
Réduction du capital déclaré	(44,9)	—	—	—	—	(44,9)	—	(44,9)
Émission d'actions ordinaires et subordonnées	299,1	(15,0)	—	—	—	284,1	—	284,1
Rachat d'actions ordinaires	(0,1)	—	(1,1)	—	—	(1,2)	—	(1,2)
Échange d'actions auparavant classées dans le passif	54,1	—	—	—	—	54,1	—	54,1
Rémunération à base d'actions	—	7,3	—	—	—	7,3	—	7,3
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>360,4 \$</b>	<b>11,3 \$</b>	<b>(428,7) \$</b>	<b>14,4 \$</b>	<b>(0,5) \$</b>	<b>(43,1) \$</b>	<b>2,3 \$</b>	<b>(40,8) \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013

	Attribué aux actionnaires						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (du déficit)
	Capital social (note 16)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
Retraité (note 2)	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Solde au 31 janvier 2012</b>	<b>52,2 \$</b>	<b>18,3 \$</b>	<b>(115,5) \$</b>	<b>(25,3) \$</b>	<b>(1,9) \$</b>	<b>(72,2) \$</b>	<b>2,2 \$</b>	<b>(70,0) \$</b>
Résultat net	—	—	119,2	—	—	119,2	—	119,2
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)	—	—	(31,1)	1,3	1,0	(28,8)	0,1	(28,7)
Total du résultat global	—	—	88,1	1,3	1,0	90,4	0,1	90,5
Émission d'actions ordinaires	0,3	—	—	—	—	0,3	—	0,3
Rachat d'actions ordinaires	(0,3)	—	(0,6)	—	—	(0,9)	—	(0,9)
Rémunération à base d'actions	—	0,7	—	—	—	0,7	—	0,7
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>52,2 \$</b>	<b>19,0 \$</b>	<b>(28,0) \$</b>	<b>(24,0) \$</b>	<b>(0,9) \$</b>	<b>18,3 \$</b>	<b>2,3 \$</b>	<b>20,6 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



**BRP inc.**

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES : Notes	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
		Retraité (note 2)
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net	59,7 \$	119,2 \$
Éléments non opérationnels et sans effet de trésorerie :		
Amortissement	95,1	85,1
Charge d'impôt	24 57,4	32,4
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	96,4	(3,6)
Variation de la juste valeur des actions ordinaires	19,6	11,0
Charge d'intérêts	53,0	49,9
Charge de dépréciation (reprise d'une perte de valeur)	22 (0,3)	7,1
Autres	(6,6)	(3,4)
Flux de trésorerie provenant des opérations avant la variation du fonds de roulement	374,3	297,7
Variation du fonds de roulement :		
Augmentation des créances clients et autres débiteurs	(36,0)	(4,3)
Augmentation des stocks	(48,4)	(77,0)
(Augmentation) diminution des autres actifs	(19,5)	4,1
Augmentation (diminution) des fournisseurs et charges à payer	(3,0)	192,1
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers	(0,9)	42,9
Augmentation des provisions	1,9	0,4
Augmentation (diminution) des autres passifs	(13,1)	1,4
Flux de trésorerie provenant des opérations	255,3	457,3
Impôt payé (déduction faite des remboursements)	(40,5)	(12,5)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles</b>	<b>214,8</b>	<b>444,8</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8 (134,4)	(143,1)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	9 (18,9)	(11,7)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	2,0	2,6
Autres	4,0	2,0
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(147,3)</b>	<b>(150,2)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation (diminution) des facilités de crédit renouvelables	10,3	(62,7)
Frais de renégociation des facilités de crédit renouvelables	10 (0,9)	(3,4)
Émission de la dette à long terme	14 10,0	1 216,5
Frais de renégociation de la dette à long terme	14 (10,3)	(28,4)
Remboursement de la dette à long terme	(269,3)	(808,9)
Intérêts payés	(40,2)	(30,3)
Émission d'actions ordinaires et subordonnées	301,9	1,0
Frais d'émission d'actions subordonnées	16 (24,2)	—
Rachat d'actions ordinaires	(1,7)	(1,1)
Dividendes versés	16 (483,0)	—
Réduction du capital déclaré	16 (46,1)	—
Remboursement de l'aide gouvernementale	23 —	(60,1)
Autres	(1,0)	(1,0)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(554,5)</b>	<b>221,6</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie	20,0	(0,7)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>(467,0)</b>	<b>515,5</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>542,4</b>	<b>26,9</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>75,4 \$</b>	<b>542,4 \$</b>

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 1. NATURE DES ACTIVITÉS

BRP inc. (« BRP ») a été constituée en société en vertu des lois du Canada. Les actions à droit de vote multiple de BRP sont détenues par Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), et par Bain Capital Luxembourg Investments S.à.r.l. (« Bain Capital ») et la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») (collectivement, les « actionnaires principaux »), tandis que les actions à droit de vote subalterne de BRP sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « DOO » en vertu du premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, réalisé le 29 mai 2013 (le « PAPE »). BRP détient la totalité des actions de Bombardier Produits Récréatifs inc. et elle n'exerce pas d'autres activités importantes (collectivement, la « Société »).

Bombardier Produits Récréatifs inc. et ses filiales conçoivent, développent, fabriquent et vendent des motoneiges, des motomarines, des véhicules tout-terrain, des véhicules côte à côte et des roadsters, ainsi que des systèmes de propulsion pour les bateaux à moteur hors-bord et à jet à injection directe, les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. Les produits de la Société sont vendus principalement par l'intermédiaire d'un réseau international de concessionnaires et de distributeurs indépendants et sont aussi vendus à des fabricants d'équipement. La Société distribue ses produits mondialement et les fabrique au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande.

Le siège social de la Société se situe au 726, rue Saint-Joseph, Valcourt (Québec) JOE 2L0.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés au 31 janvier 2014 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certaines transactions qui sont évaluées sur une base différente, comme il est expliqué subséquemment dans la présente note sur les principales méthodes comptables.

Le 27 mars 2014, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013.

#### *Nouvelles normes et modifications adoptées ayant une incidence sur les états financiers consolidés*

##### IAS 19, Avantages du personnel

La Société a appliqué les modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014. Comme l'exigent les dispositions transitoires pertinentes, les chiffres comparatifs ont été retraités de manière rétrospective. Ces changements exigent notamment que la Société calcule la composante frais financiers liée aux régimes de retraite à prestations déterminées en appliquant le taux d'actualisation à l'obligation nette découlant des avantages sociaux futurs du personnel, plutôt qu'à sa composante relative à l'obligation au titre des prestations déterminées uniquement. Avant les modifications à IAS 19, les produits financiers des régimes capitalisés étaient présentés séparément des frais financiers et étaient calculés en fonction du rendement prévu des actifs des régimes. De plus, la Société est désormais tenue de comptabiliser les frais de gestion d'actifs liés aux régimes de retraite dans les charges d'exploitation, tandis qu'avant les modifications à IAS 19, ces charges étaient prises en compte dans le calcul des produits financiers et des écarts actuariels au titre des régimes de retraite à prestations déterminées.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### a) Mode de présentation (suite)

*Nouvelles normes et modifications adoptées ayant une incidence sur les états financiers consolidés (suite)*

##### *IAS 19, Avantages du personnel (suite)*

Le tableau ci-dessous présente l'incidence des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, sur le résultat net et les autres éléments du résultat global déclarés pour l'exercice courant et l'exercice précédent.

##### *Incidence sur le résultat net*

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Résultat net avant les modifications à IAS 19	62,4 \$	121,0 \$
Incidence des modifications à IAS 19		
Frais généraux et administratifs	(1,1)	(1,1)
Frais financiers	7,8	8,6
Produits financiers	(10,4)	(9,9)
Économie d'impôt	1,0	0,6
Résultat net	59,7 \$	119,2 \$

##### *Incidence sur les autres éléments du résultat global*

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Autres éléments du résultat global (de la perte globale) avant les modifications à IAS 19	59,8 \$	(30,5) \$
Incidence des modifications à IAS 19	2,7	1,8
Autres éléments du résultat global (de la perte globale)	62,5 \$	(28,7) \$

##### *Incidence sur le bénéfice de base par action*

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Bénéfice de base par action avant les modifications à IAS 19	0,56 \$	1,19 \$
Incidence des modifications à IAS 19	(0,03)	(0,02)
Bénéfice de base par action	0,53 \$	1,17 \$

L'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*, n'a eu aucune incidence sur le total du résultat global, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société présentés dans les états financiers consolidés annuels antérieurs.

##### *IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, est une nouvelle norme qui établit les obligations d'information liées à tous les types d'intérêts détenus dans d'autres entités, y compris les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées non consolidées. Dans les présents états financiers consolidés, la Société a divulgué les informations requises et pertinentes à ses activités.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### a) Mode de présentation (suite)

*Nouvelles normes et modifications adoptées ayant une incidence sur les états financiers consolidés (suite)*

##### IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, définit la juste valeur, établit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prévoit les informations à fournir requises sur les évaluations à la juste valeur. La Société a adopté cette norme de manière prospective pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014, et cette adoption n'a eu aucune incidence sur ses résultats financiers. La Société présente les informations se rapportant à ses activités à la note 26 des présents états financiers consolidés.

##### IAS 1, Présentation des états financiers

La Société a appliqué les modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014. Ces modifications exigent que la Société classe les autres éléments du résultat global en deux catégories distinctes, soit ceux qui seront reclassés ultérieurement au résultat net et ceux qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net. La Société a présenté ses états consolidés du résultat global conformément à cette nouvelle exigence.

*Normes et modifications adoptées n'ayant aucune incidence sur les états financiers consolidés*

##### IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10, *États financiers consolidés*, remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et les exigences de consolidation présentées dans IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. L'objectif d'IFRS 10 est de définir la notion de contrôle et d'établir le contrôle comme facteur permettant de déterminer le moment et la manière d'inclure une entité dans un jeu d'états financiers consolidés. L'adoption de cette nouvelle prise de position n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

##### IFRS 11, Partenariats

IFRS 11, *Partenariats*, remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IFRS 11 met l'accent sur les droits et obligations d'un partenariat plutôt que sur sa forme juridique, comme c'était le cas en vertu d'IAS 31. L'adoption de cette nouvelle prise de position n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

#### **b) Règle de consolidation**

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de BRP et de Bombardier Produits Récréatifs inc. Bombardier Produits Récréatifs inc. exerce le contrôle sur toutes ses filiales au moyen de participations en propriété exclusive assorties de droits de vote (à l'exception du Regionales Innovations Centrum, situé en Autriche, pour lequel une participation sans contrôle de 25 % a été comptabilisée au moment de la consolidation).

Les principales filiales de Bombardier Produits Récréatifs inc. comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

- BRP U.S. Inc., établie aux États-Unis;
- BRP-Powertrain GmbH & Co. KG, établie en Autriche;
- BRP European Distribution SA, établie en Suisse;
- BRP Finland Oy, établie en Finlande.

Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

#### **c) Monnaies étrangères**

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie du principal environnement économique (la « monnaie fonctionnelle ») au sein duquel Bombardier Produits Récréatifs inc. exerce ses activités. Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger est la monnaie locale, c'est-à-dire la monnaie dans laquelle la plupart des transactions avec les tiers sont libellées.

#### ***Transactions en monnaie étrangère***

Aux fins de la préparation de leurs états financiers, les établissements au Canada et à l'étranger appliquent les procédures suivantes aux transactions et aux soldes dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les éléments monétaires sont convertis en fonction des taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, et les éléments non monétaires sont convertis en fonction des taux de change en vigueur à la date de transaction. Les revenus et les charges (sauf les amortissements, qui sont convertis selon les mêmes taux de change que les actifs correspondants) sont convertis d'après les taux de change en vigueur aux dates de transaction ou selon les taux de change moyens de la période. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

#### ***Consolidation des établissements à l'étranger***

Tous les actifs et passifs liés à des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les charges sont convertis selon les taux de change moyens de la période. Les gains et les pertes de la Société liés à la conversion d'établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres jusqu'à ce que la Société cesse d'exercer un contrôle sur les établissements à l'étranger. À ce moment, les gains ou les pertes de change cumulés dans les capitaux propres sont entièrement reclassés au résultat net.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### d) Évaluation des stocks

Les matériaux et les travaux en cours, les produits finis ainsi que les pièces et accessoires sont évalués au moindre du coût moyen pondéré ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des travaux en cours et des produits finis fabriqués par la Société comprend le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe ainsi que les coûts indirects directement attribuables à la fabrication. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks sont dépréciés à la valeur nette de réalisation lorsqu'il est déterminé que leur coût n'est pas entièrement recouvrable. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise.

#### e) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la Société représente la somme d'impôt exigible à payer en fonction du bénéfice imposable pour l'exercice et de l'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis selon les écarts entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales adoptés ou quasi adoptés qui devraient être en vigueur au moment où les écarts se résorberont. L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

#### f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les bâtiments, l'équipement et l'outillage détenus en vue de leur utilisation dans le cadre d'activités de développement, de production et de distribution ou à des fins administratives. Elles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie utile estimée. Si une immobilisation corporelle comporte des composants importants dont les durées de vie utile estimées sont différentes, l'amortissement est calculé pour chacun des composants selon le mode linéaire sur leur durée de vie utile estimée respective. Les durées de vie utile estimées de la Société, en fonction des catégories, sont les suivantes :

---

Outillage	De 3 à 5 ans
Équipement	De 3 à 15 ans
Bâtiments	De 10 à 60 ans

---

L'amortissement des actifs en cours de développement commence lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Les durées de vie utile estimées, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont révisées à la fin de chaque exercice, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### f) Immobilisations corporelles (suite)

Les bâtiments, l'équipement et l'outillage entièrement amortis sont conservés dans les comptes de coût et de l'amortissement cumulé jusqu'à ce que ces actifs soient mis hors service. Dans le cas d'une disposition, le coût et l'amortissement cumulé sont retirés de l'état consolidé de la situation financière, et le montant net, diminué du produit de la disposition, est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont pu se déprécier. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, comme il est expliqué au paragraphe h) ci-dessous.

#### g) Immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs nets acquis. Le goodwill est systématiquement soumis à un test de dépréciation au 31 janvier, ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'il pourrait s'être déprécié. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins du test de dépréciation, selon le niveau le plus bas auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties compte tenu de leurs durées de vie utile prévues indéfinies pour la Société. L'évaluation des durées de vie utile prévues indéterminées est révisée à la fin de chaque exercice. Les marques de commerce sont systématiquement soumises à un test de dépréciation au 31 janvier, ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées. Les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation avec les UGT auxquelles elles se rattachent.

Les logiciels et les licences, les réseaux de concessionnaires et les relations avec la clientèle sont comptabilisés au coût et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, comme suit :

---

Logiciels et licences	De 3 à 5 ans
Réseaux de concessionnaires	20 ans
Relations avec la clientèle	De 10 à 15 ans

---

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses logiciels et licences, de ses réseaux de concessionnaires et de ses relations avec la clientèle afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont pu se déprécier. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, comme il est expliqué au paragraphe h) ci-dessous).

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. Quant aux dépenses liées aux activités de développement, elles sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées, sauf si certains critères précis relatifs à leur inscription à l'actif en tant qu'immobilisations incorporelles sont remplis.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### h) Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

Un actif s'est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuel à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, l'actif fait l'objet d'un test de dépréciation au sein d'une UGT, qui correspond au niveau le plus bas d'actifs pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la disposition et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie nets futurs actualisés. La charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables des actifs (sauf le goodwill) ou des UGT qui se sont dépréciés au cours de périodes antérieures afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que leur valeur recouvrable a augmenté. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, et une reprise de valeur est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net jusqu'à concurrence de la valeur comptable qui aurait existé si la charge de dépréciation n'avait pas été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs.

#### i) Instruments financiers

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre partie. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque la Société devient partie à une transaction et sont par la suite réévalués à la juste valeur ou au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, en fonction de leur classement.

Lorsque la Société acquiert ou émet un instrument financier, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier sont inclus dans la valeur comptable et amortis dans l'état consolidé du résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque la Société acquiert ou émet un instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, tous les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### *Actifs financiers et passifs financiers autres que les dérivés*

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas des dérivés sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, en fonction du classement suivant :

- Les placements à utilisation restreinte sont classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.
- La trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs sont classés en tant que prêts et créances et sont évalués au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.
- Les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les autres passifs financiers et la dette à long terme sont classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### i) Instruments financiers (suite)

##### *Actifs financiers et passifs financiers autres que les dérivés (suite)*

- Les actions ordinaires rachetables sont classées en tant que passifs financiers lorsque la Société établit qu'elle doit verser de la trésorerie dans l'avenir. Ces actions ont été classées en tant que passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et évaluées à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations de la juste valeur ont été comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

##### *Instruments financiers dérivés*

Les instruments financiers dérivés sont des actifs financiers ou des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ils sont évalués à la juste valeur, y compris les dérivés qui sont incorporés dans des contrats financiers et non financiers et qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

Dans l'état consolidé du résultat net, les variations de la juste valeur des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié aux éléments du fonds de roulement sont comptabilisées dans les autres produits.

##### *Instruments financiers dérivés soumis à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie*

Lorsqu'il est fort probable que des flux de trésorerie prévus se réalisent et que tous les autres critères relatifs au modèle de couverture des flux de trésorerie sont remplis, la portion efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés en tant qu'éléments de couverture selon le modèle de couverture des flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est cumulée dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction faisant l'objet de la couverture soit comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. La portion inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net à la fin de chaque période. La méthode de la régression linéaire est utilisée pour évaluer l'efficacité de la couverture à la fin de chaque période.

Si un instrument financier dérivé comptabilisé selon le modèle de couverture des flux de trésorerie est réglé avant de venir à échéance ou si la relation de couverture n'est plus efficace, les gains ou les pertes cumulés liés à l'instrument financier dérivé demeurent dans les capitaux propres tant que la transaction couverte sous-jacente est susceptible de se réaliser et sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dans la période au cours de laquelle la transaction couverte sous-jacente est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. Si la transaction sous-jacente couverte est réglée avant de venir à échéance ou qu'elle n'est plus susceptible de se réaliser, les gains ou les pertes cumulés dans les capitaux propres à ce jour sont immédiatement reclassés dans l'état consolidé du résultat net. Les gains ou les pertes liés aux instruments financiers dérivés comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisés dans la même catégorie que l'élément faisant l'objet d'une couverture dans l'état consolidé du résultat net.

#### j) Décomptabilisation des créances

Les créances sont décomptabilisées de l'état de la situation financière seulement si les droits contractuels de la Société sur les flux de trésorerie expirent ou si la Société transfère à un tiers la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents aux créances vendues.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

#### **k) Programmes de retenues des concessionnaires**

La Société offre des programmes incitatifs à l'intention des concessionnaires en vertu desquels, au moment de l'expédition, la Société facture au concessionnaire un montant qui est remboursable par suite de la vente finale et de l'enregistrement de la garantie sur le produit. La Société présente les montants à payer aux concessionnaires dans les autres passifs financiers courants dans l'état consolidé de la situation financière.

#### **l) Provisions**

Les provisions représentent des passifs dont le montant ou le calendrier de paiement est incertain. Les provisions sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. En outre, des provisions sont comptabilisées à l'égard des contrats pour lesquels les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Les provisions sont évaluées à la fin de chaque période selon la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées en fonction de la valeur actuelle des sorties de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation selon un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du risque spécifique de l'obligation. Les provisions sont réévaluées à la date de chaque état consolidé de la situation financière selon les taux d'intérêt en vigueur à cette date; une charge d'intérêts est comptabilisée pour refléter le passage du temps.

Les principales provisions présentées par la Société sont décrites en détail ci-après :

#### ***Provisions relatives aux produits vendus***

La Société comptabilise une provision relative aux périodes de garanties limitées sur les produits qu'elle vend, pour des périodes allant de 6 mois à 5 ans. De plus, la Société offre des garanties prolongées sur des produits dans le cadre de certaines promotions des ventes.

La Société comptabilise une provision relativement aux réclamations existantes relatives à l'utilisation de ces produits et aux réclamations possibles, mais non présentées à la fin de chaque période.

La Société établit une provision liée aux coûts estimatifs de promotion des ventes à la plus tardive des dates suivantes : celle où les revenus sont comptabilisés ou celle où le programme de ventes est annoncé. Ces coûts comprennent notamment les rabais sur les produits accordés aux clients, les remises sur quantité, les garanties prolongées et les programmes de financement de détail. Dans l'état consolidé du résultat net, les mesures de stimulation des ventes ayant un effet de trésorerie sont comptabilisées en tant que réduction des revenus, tandis que les mesures de stimulation des ventes sans effet de trésorerie (comme l'offre de produits ou de services gratuits aux clients) sont incluses dans le coût des ventes.

#### ***Provision liée à la restructuration***

La Société établit une provision liée aux coûts de restructuration directs estimés qui seront engagés dans le cadre d'un plan de restructuration au cours de la période où la Société a un plan formalisé et détaillé décrivant les activités de restructuration, et a communiqué les principales caractéristiques du plan aux personnes concernées.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### m) Contrats de location

La Société loue des actifs à des fins de production, de distribution et d'administration. Les contrats de location sont classés comme des contrats de location simple ou des contrats de location-financement selon que les modalités de la location prévoient ou non le transfert à la Société de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété.

La charge au titre des contrats de location simple est comptabilisée sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les paiements relatifs aux contrats de location-financement sont comptabilisés à leur valeur actuelle au commencement du contrat et ventilés, à la date de chaque décaissement, entre les frais financiers et le passif lié au contrat de location selon le taux d'intérêt implicite du contrat. Ils sont présentés en tant qu'autres actifs et autres passifs financiers (courants ou non courants) dans l'état consolidé de la situation financière.

#### n) Avantages du personnel

##### *Avantages courants*

La Société comptabilise une charge au titre des salaires, des primes et des cotisations sociales du personnel dans l'état consolidé du résultat net au cours de la période où les services sont rendus. Les avantages courants liés au personnel des usines de fabrication sont compris dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d).

##### *Avantages futurs*

##### Régimes à prestations déterminées

La Société est le promoteur, au Canada et à l'étranger, de plusieurs régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées, capitalisés ou non, qui couvrent la majorité de ses employés. La Société offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les coûts annuels liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprennent les coûts des services rendus au cours de l'exercice, le montant net des charges d'intérêts et les coûts des services passés, sont déterminés de manière actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard des taux d'actualisation, de la progression des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés, de l'espérance de vie, de l'inflation et des coûts de soins de santé.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque les employés rendent des services à la Société. En ce qui a trait au personnel des usines de fabrication, les coûts des services rendus au cours de l'exercice sont compris dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d).

Le montant net des charges d'intérêts est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à chaque période pour refléter le passage du temps.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

#### n) Avantages du personnel (suite)

##### *Avantages futurs (suite)*

##### Régimes à prestations déterminées (suite)

Les coûts des services passés (recouvrement) découlant de la variation de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations déterminées à la suite de la modification ou de la réduction d'un régime sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque survient cette modification ou cette réduction. Une réduction découle d'une transaction qui vient réduire de façon importante le nombre d'employés couverts par un régime.

Dans l'état consolidé du résultat net, les coûts liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés séparément en fonction de leur nature. Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et les coûts des services passés (recouvrement) sont présentés dans le bénéfice d'exploitation, tandis que le montant net des charges d'intérêts sur l'obligation découlant des avantages sociaux futurs du personnel est présenté dans les coûts financiers.

Le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actuelle des obligations au titre du régime diminuées de la juste valeur des actifs du régime à cette date. Les obligations au titre du régime sont déterminées en fonction des versements futurs prévus au titre des prestations, actualisés selon les taux d'intérêt du marché en vigueur au 31 janvier, et les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur à cette date. Les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle des obligations au titre du régime et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés directement dans les bénéfices non distribués.

##### Régimes à cotisations déterminées

Des charges au titre des régimes à cotisations déterminées sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net lorsque les employés rendent les services à la Société. Les charges liées au personnel des usines de fabrication sont comprises dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d). Les charges au titre des régimes à cotisations déterminées sont intégralement présentées dans le bénéfice d'exploitation.

#### o) Comptabilisation des revenus

Les revenus de la Société sont tirés principalement de la vente de marchandises ainsi que de pièces et d'accessoires connexes. Les revenus sont comptabilisés lorsque tous les critères suivants sont remplis : les risques et les avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés de la Société aux concessionnaires indépendants, aux distributeurs ou aux clients; la Société n'est plus propriétaire des produits vendus et n'exerce plus de contrôle sur ceux-ci; les coûts à engager peuvent être évalués de façon fiable et le recouvrement est raisonnablement assuré. La comptabilisation des revenus de la Société est habituellement réalisée lorsque les marchandises sont expédiées. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, laquelle comprend tous les rabais et toutes les remises qui devraient être consentis après la date d'expédition.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**

#### **p) Aide gouvernementale**

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt pour recherche et développement, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net lorsque la Société satisfait aux exigences relatives aux programmes d'aide et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale reçue, mais conditionnellement remboursable, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net tant qu'il demeure probable que les conditions relatives au remboursement seront remplies. L'aide gouvernementale accordée pour compenser les charges est présentée dans l'état consolidé du résultat net à titre de réduction des charges auxquelles elle se rapporte, tandis que l'aide accordée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est déduite du coût de l'actif connexe.

#### **q) Rémunération à base d'actions**

La Société attribue aux dirigeants, aux employés et, dans certains cas, aux consultants de la Société des options sur actions qui sont réglées par l'émission d'actions ordinaires. La Société établit une charge de rémunération à l'égard de ces attributions en fonction de la juste valeur de chaque tranche d'options à la date d'attribution. La charge de rémunération est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits de chaque tranche en fonction du nombre d'options dont les droits devraient finalement être acquis. La Société effectue une estimation des renoncements aux options sur actions au moment de l'attribution et révisé ces estimations lors de périodes ultérieures si le nombre réel de renoncements diffère de ces estimations. Le montant correspondant est comptabilisé dans le surplus d'apport en tant que composante des capitaux propres.

De plus, certaines options émises en vertu du régime d'options sur actions avant le PAPE étaient assorties de conditions d'acquisition des droits fondées sur l'occurrence d'un événement de liquidité comme un PAPE, un changement de contrôle ou le versement d'un dividende.

#### **r) Bénéfice par action**

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en supposant la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives des régimes d'options sur actions. En ce qui a trait au régime d'options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (établie en fonction du cours moyen annuel des actions de la Société) selon la valeur monétaire des droits de souscription rattachés aux options sur actions en cours.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du résultat global et aux informations fournies.

#### a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être considérables.

Le budget d'exploitation annuel de la Société, les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget ») et son plan stratégique comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation de ces états financiers consolidés. Chaque année, la direction prépare son budget opérationnel et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget opérationnel annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget est approuvé par la haute direction et le conseil d'administration, tandis que le plan stratégique est approuvé par la haute direction avant d'être présenté au conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle estime que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

#### *Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks*

La valeur nette de réalisation des matériaux et des travaux en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus devant être engagés et la rentabilité prévue des produits finis, facteurs qui sont tous fondés sur le Budget. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces et accessoires est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les données inscrites au Budget en ce qui a trait aux prix de vente, aux programmes de vente et aux caractéristiques des nouveaux produits.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (SUITE)

#### a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société (suite)

##### *Estimation de la durée de vie utile de l'outillage*

La durée de vie utile de l'outillage est estimée par gamme de produits d'après leur durée de vie prévue et la durée de vie prévue du produit qu'ils servent à fabriquer.

##### *Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles*

La direction évalue la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles principalement en ce qui a trait aux groupes des UGT, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie; l'évaluation est effectuée par gamme de produits, lors de l'établissement du budget et du plan stratégique annuels. Des marques de commerce et un goodwill ont été comptabilisés relativement à l'acquisition du secteur de produits récréatifs de Bombardier Inc. par la Société en 2003. Au 31 janvier 2014, la totalité de la valeur comptable de 151,1 millions de dollars des marques de commerce et un montant de 114,7 millions de dollars de la valeur comptable du goodwill de 116,0 millions de dollars étaient liés à cette transaction.

##### *Tests de dépréciation des marques de commerce*

Aux fins des tests de dépréciation, les marques de commerce Ski-Doo<sup>MD</sup>, Sea-Doo<sup>MD</sup> et Evinrude<sup>MD</sup> sont affectées à leur UGT respective. La valeur comptable de 151,1 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars et de 28,5 millions de dollars, respectivement, au titre des marques Ski-Doo, Sea-Doo et Evinrude.

##### *Valeur recouvrable*

La Société établit séparément la valeur recouvrable de ces marques de commerce selon un calcul fondé sur leur valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices de la Société, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation, ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt de 19 % à 21 % reflétant le coût en capital moyen pondéré de la Société, ajusté en fonction de sa position fiscale et des facteurs de risque liés à la gamme de produit testée. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, un taux de croissance de 2 % fondé sur les tendances à long terme d'inflation prévues a servi au calcul de la valeur finale. La Société a procédé à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que les marques de commerces n'avaient pas subi de dépréciation.

##### *Tests de dépréciation du goodwill*

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill de 114,7 millions de dollars enregistré en 2003 a été affecté au groupe des UGT représentant l'ensemble des UGT liées aux gammes de produits.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (SUITE)

#### a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société (suite)

##### *Valeur recouvrable*

La valeur recouvrable du groupe des UGT est établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices de la Société, tout en incluant la valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation, ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt de 19 % reflétant le coût en capital moyen pondéré de la Société, ajusté en fonction de sa position fiscale. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, un taux de croissance de 2 % fondé sur les tendances à long terme d'inflation prévues a servi au calcul de la valeur finale. La Société a procédé à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que le goodwill testé n'avait pas subi de dépréciation.

##### *Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé*

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le Budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

##### *Estimations des provisions au titre des garanties liées aux produits, des passifs liés à l'utilisation des produits, des programmes de vente et de la restructuration*

Le coût de la garantie est établi pour chaque produit et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties.

La provision au titre des passifs liés à l'utilisation des produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée aux programmes de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles des programmes, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les caractéristiques du plan approuvées par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toute nouvelle information concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (SUITE)

#### a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société (suite)

##### *Estimation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables en circulation avant le PAPE*

La juste valeur des actions ordinaires rachetables était fondée sur la moyenne obtenue selon deux méthodes d'évaluation des actions sous-jacentes, soit l'approche fondée sur les bénéfices et l'approche fondée sur le marché. L'approche fondée sur les bénéfices établit la juste valeur d'une société en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie que celle-ci peut s'attendre à générer à l'avenir et elle est appliquée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur le Budget et le plan stratégique de la Société. Pour sa part, l'approche fondée sur le marché établit la juste valeur d'une société en fonction d'une comparaison avec des sociétés comparables exerçant leurs activités dans des secteurs similaires et dont les titres se négocient à la Bourse. Les évaluations de la Société étaient validées par une société d'évaluation tierce engagée par la Société et elles servaient de fondement au calcul du passif au titre des actions ordinaires rachetables. Après la clôture du PAPE visant les actions à droit de vote subalterne, la Société n'a plus d'actions ordinaires rachetables en circulation.

Du 30 avril 2013 au moment de leur échange dans le cadre du PAPE, la juste valeur des actions ordinaires rachetables correspondait au prix fixé dans le cadre du PAPE visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, qui représentait le marché le plus avantageux pour ces actions à cette date.

##### *Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations déterminées*

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations déterminées, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour que ceux-ci lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations déterminées. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

#### b) Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

##### *Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles*

La Société a un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance entre ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, qui limitent les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif ou une seule UGT. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les UGT.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS (SUITE)

#### b) Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société (suite)

##### *Monnaie fonctionnelle*

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a mis en œuvre une méthode comptable en vertu de laquelle la monnaie fonctionnelle de chaque entité est réputée être sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 ne lui permette de déterminer qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.

### 4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En novembre 2009 et en octobre 2010, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers*, qui constitue le premier volet d'un projet en trois phases de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*. La première phase définit la comptabilisation des instruments financiers et exige essentiellement l'évaluation soit au coût amorti, soit à la juste valeur. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 pour la Société est toujours incertaine, puisque l'IASB n'a pas encore fixé la date d'adoption obligatoire de cette norme.

En mai 2013, l'IASB a modifié IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, afin de fournir des directives sur les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers. Les modifications à IAS 36 doivent être appliquées rétrospectivement par la Société pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> février 2014. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur la présentation de ses états financiers consolidés.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> février 2014, la Société adoptera IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Cette norme précise les exigences de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur la présentation de ses états financiers consolidés.

L'IASB a publié d'autres modifications aux IFRS qui ne devraient pas avoir d'incidence importante pour la Société.

### 5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients et autres débiteurs de la Société s'établissent comme suit :

	<b>31 janvier 2014</b>	<b>31 janvier 2013</b>
Créances clients	233,9 \$	185,1 \$
Provision pour pertes sur créances	(2,2)	(2,9)
	<b>231,7</b>	182,2
Taxes de vente et autres montants à recevoir de gouvernements	23,7	23,8
Montants à recevoir d'apparentés	0,1	0,8
Autres	11,1	6,7
Total des créances clients et autres débiteurs	<b>266,6 \$</b>	213,5 \$



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 6. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	<b>31 janvier 2014</b>	<b>31 janvier 2013</b>
Placements à utilisation restreinte <sup>a</sup>	17,9 \$	17,2 \$
Instruments financiers dérivés	6,7	1,8
Autres	7,9	8,0
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>32,5 \$</b>	<b>27,0 \$</b>
Actifs courants	11,1	7,8
Actifs non courants	21,4	19,2
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>32,5 \$</b>	<b>27,0 \$</b>

- a. Les placements à utilisation restreinte sont des obligations négociées en Bourse qui ne peuvent servir qu'à payer les indemnités de départ et les charges de retraite relatives aux régimes de retraite de BRP-Powertrain GmbH & Co. KG, et ne peuvent être utilisés à des fins générales.

La portion non courante est principalement attribuable aux placements à utilisation restreinte.

### 7. STOCKS

Les stocks de la Société s'établissent comme suit :

	<b>31 janvier 2014</b>	<b>31 janvier 2013</b>
Matériaux et travaux en cours	254,3 \$	222,8 \$
Produits finis	159,3	132,5
Pièces et accessoires	119,1	109,7
<b>Total des stocks</b>	<b>532,7 \$</b>	<b>465,0 \$</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net une réduction de valeur des stocks de 7,6 millions de dollars (6,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013, compte non tenu de la réduction de valeur des stocks comptabilisée relativement aux activités de restructuration) et a comptabilisé une reprise d'une réduction de valeur comptabilisée antérieurement pour un montant de 2,9 millions de dollars (1,0 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013).

En outre, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a comptabilisé des stocks totalisant 2 157,7 millions de dollars au coût des ventes (1 949,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013).



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2014			31 janvier 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Outillage	445,5 \$	291,9 \$	153,6 \$	409,6 \$	272,9 \$	136,7 \$
Équipement	426,7	279,6	147,1	354,6	239,8	114,8
Bâtiments	243,8	81,0	162,8	215,8	66,4	149,4
Terrains	51,8	—	51,8	47,5	—	47,5
<b>Total</b>	<b>1 167,8 \$</b>	<b>652,5 \$</b>	<b>515,3 \$</b>	<b>1 027,5 \$</b>	<b>579,1 \$</b>	<b>448,4 \$</b>

Aux 31 janvier 2014 et 2013, les actifs en cours de développement se chiffrant respectivement à 53,6 millions de dollars et à 51,5 millions de dollars ont été inclus au coût des immobilisations corporelles.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 janvier 2014 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2013	Acquisitions <sup>a</sup>	Dispositions	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2014
	Outillage	136,7 \$	53,2 \$	— \$	(42,9) \$	6,6 \$
Équipement	114,8	55,2	(0,3)	(29,3)	6,7	147,1
Bâtiments	149,4	20,0	(1,0)	(11,6)	6,0	162,8
Terrains	47,5	1,9	(0,1)	—	2,5	51,8
<b>Total</b>	<b>448,4 \$</b>	<b>130,3 \$</b>	<b>(1,4) \$</b>	<b>(83,8) \$</b>	<b>21,8 \$</b>	<b>515,3 \$</b>

a. Une aide gouvernementale de 4,1 millions de dollars a été imputée aux acquisitions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, la Société a modifié la durée de la vie utile estimée de certains outillages puisque la durée de la vie utile de certaines plateformes de produits est supérieure à trois ans. Le changement a été effectué de manière prospective et a donné lieu à des diminutions respectives de 7,6 millions de dollars et de 2,6 millions de dollars du total de l'amortissement qui aurait été comptabilisé pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 janvier 2013 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2012	Acquisitions <sup>a</sup>	Dispositions	Amortissement	Dépréciation <sup>b</sup>	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2013
Outillage	110,2 \$	68,8 \$	— \$	(42,2) \$	(1,8) \$	1,7 \$	136,7 \$
Équipement	86,6	50,9	(0,2)	(22,8)	(0,9)	1,2	114,8
Bâtiments	147,3	18,0	(1,7)	(11,2)	(3,8)	0,8	149,4
Terrains	44,6	3,4	(0,8)	—	—	0,3	47,5
Total	388,7 \$	141,1 \$	(2,7) \$	(76,2) \$	(6,5) \$	4,0 \$	448,4 \$

- a. Une aide gouvernementale de 2,0 millions de dollars a été imputée aux acquisitions.  
b. Se reporter à la note 22.

### 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2014			31 janvier 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Goodwill	116,0 \$	— \$	116,0 \$	115,9 \$	— \$	115,9 \$
Marques de commerce	151,1	—	151,1	151,1	—	151,1
Logiciels et licences	74,0	43,7	30,3	54,1	36,2	17,9
Réseaux de concessionnaires	46,2	21,7	24,5	46,3	19,3	27,0
Relations avec la clientèle	24,2	10,2	14,0	21,8	7,6	14,2
Total	411,5 \$	75,6 \$	335,9 \$	389,2 \$	63,1 \$	326,1 \$

À la date de l'état consolidé de la situation financière, la Société a effectué le test annuel requis concernant la dépréciation du goodwill et des marques de commerce à durée de vie utile indéfinie et a conclu qu'il n'y avait eu aucune dépréciation.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations incorporelles de la Société durant l'exercice terminé le 31 janvier 2014 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2013	Acquisitions	Dispositions	Amortis- sement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2014
Goodwill	115,9 \$	— \$	— \$	— \$	0,1 \$	116,0 \$
Marques de commerce	151,1	—	—	—	—	151,1
Logiciels et licences	17,9	18,9	—	(6,7)	0,2	30,3
Réseaux de concessionnaires	27,0	—	—	(2,5)	—	24,5
Relations avec la clientèle	14,2	—	—	(1,6)	1,4	14,0
<b>Total</b>	<b>326,1 \$</b>	<b>18,9 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(10,8) \$</b>	<b>1,7 \$</b>	<b>335,9 \$</b>

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations incorporelles de la Société durant l'exercice terminé le 31 janvier 2013 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2012	Acquisitions	Dispositions	Amortis- sement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2013
Goodwill	115,8 \$	— \$	— \$	— \$	0,1 \$	115,9 \$
Marques de commerce	151,1	—	—	—	—	151,1
Logiciels et licences	12,4	9,5	—	(4,2)	0,2	17,9
Réseaux de concessionnaires	29,4	—	—	(2,4)	—	27,0
Relations avec la clientèle	12,7	2,2	—	(1,2)	0,5	14,2
<b>Total</b>	<b>321,4 \$</b>	<b>11,7 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(7,8) \$</b>	<b>0,8 \$</b>	<b>326,1 \$</b>

### 10. FACILITÉS DE CRÉDIT RENOUVELABLES

La Société dispose d'un montant total de 350,0 millions de dollars en vertu d'une convention concernant des facilités de crédit renouvelables venant à échéance en mai 2018 (les « facilités de crédit renouvelables »). Les taux d'intérêt applicables varient en fonction d'un ratio de levier financier défini dans les conventions régissant les facilités de crédit renouvelables comme le ratio de la dette nette de Bombardier Produits Récréatifs inc. sur ses flux de trésorerie (le « levier financier »). Les taux d'intérêt applicables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains :
  - a) au taux LIBOR majoré de 2,00 % à 3,75 % par année,
  - b) au taux de base américain majoré de 1,00 % à 2,75 % par année, ou
  - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 % à 2,75 % par année;



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### **10. FACILITÉS DE CRÉDIT RENOUVELABLES (SUITE)**

- ii) le montant en dollars canadiens :
  - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,00 % à 3,75 % par année, ou
  - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,00 % à 2,75 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 2,00 % à 3,75 % par année.

En outre, la Société paie des commissions d'engagement de 0,45 % à 0,50 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Au 31 janvier 2014, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains :
  - a) au taux LIBOR majoré de 2,50 % par année,
  - b) au taux de base américain majoré de 1,50 % par année, ou
  - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,50 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens :
  - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,50 % par année, ou
  - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,50 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 2,50 % par année.

Afin d'avoir pleinement accès à ses facilités de crédit renouvelables, la Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes. En outre, le total des emprunts disponibles est assujéti à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et à 50 % de la valeur comptable des stocks.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a modifié les facilités de crédit renouvelables afin de reporter l'échéance de mars 2016 à mai 2018 et de diminuer les coûts d'emprunt de 0,25 %. La Société a engagé des frais de renégociation de 0,9 million de dollars dans le cadre de cette transaction.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, la Société a modifié sa convention concernant les facilités de crédit renouvelables afin de faire passer à 350 millions de dollars le montant total dont elle dispose et de fixer l'échéance à mars 2016. La Société a engagé des frais de renégociation de 3,4 millions de dollars dans le cadre de cette transaction.

Au 31 janvier 2014, le montant total emprunté en vertu des facilités de crédit renouvelables était de 10,5 millions de dollars (néant au 31 janvier 2013), et la Société avait émis des lettres de crédit pour un montant de 8,3 millions de dollars à cette date (8,1 millions de dollars au 31 janvier 2013). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 0,3 million de dollars étaient en cours en vertu d'autres ententes conclues avec d'autres banques (un montant de 0,6 million de dollars au 31 janvier 2013).



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 11. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Les fournisseurs et charges à payer de la Société s'établissent comme suit :

	<b>31 janvier 2014</b>	<b>31 janvier 2013</b>
Fournisseurs à payer	368,2 \$	357,9 \$
Salaires et charges à payer liées au personnel	93,3	96,0
Autres charges à payer	85,5	69,4
<b>Total des fournisseurs et charges à payer</b>	<b>547,0 \$</b>	<b>523,3 \$</b>

### 12. PROVISIONS

Les provisions de la Société s'établissent comme suit :

	<b>31 janvier 2014</b>	<b>31 janvier 2013</b>
Provisions relatives aux produits vendus	150,7 \$	141,7 \$
Restructuration	10,1	13,9
Autres	19,3	15,9
<b>Total des provisions</b>	<b>180,1 \$</b>	<b>171,5 \$</b>
Provisions courantes	113,7	101,6
Provisions non courantes	66,4	69,9
<b>Total des provisions</b>	<b>180,1 \$</b>	<b>171,5 \$</b>

Les provisions relatives aux produits vendus comprennent les provisions au titre des garanties régulières et prolongées sur les produits vendus, les provisions au titre de la responsabilité de produits et les provisions liées aux programmes de ventes offerts par la Société à ses concessionnaires indépendants, ses distributeurs ou ses clients en vue de soutenir les activités de vente au détail.

La tranche non courante des provisions est principalement attribuable aux provisions relatives aux produits vendus. Au 31 janvier 2014, la Société estime que des sorties de fonds relatives à ces provisions non courantes pourraient avoir lieu du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2019.

#### Activités de restructuration

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, la Société a annoncé qu'elle avait décidé de cesser ses activités liées aux bateaux sport. Cette décision touchait environ 325 salariés. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, des coûts de restructuration de 16,3 millions de dollars ont été comptabilisés. Ces coûts se composent principalement d'engagements relatifs à l'achat de matériaux de 6,8 millions de dollars, de coûts liés aux indemnités de fin de contrat de travail de 6,2 millions de dollars et d'un montant de 1,7 million de dollars au titre de programmes de vente supplémentaires. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a révisé ses estimations liées aux coûts de cessation des activités liées aux bateaux sport et un montant de 1,6 million de dollars au titre des coûts de restructuration enregistré au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013 a fait l'objet d'une reprise dans le résultat net. De ce montant, 1,2 million de dollars se rapportent à la provision au titre de la restructuration au 31 janvier 2013.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, la Société a annoncé la mise en œuvre continue de son plan de croissance en réorganisant certaines de ses activités. Avec prise d'effet durant l'exercice terminé le 31 janvier 2013 et jusqu'à l'exercice se terminant le 31 janvier 2016, la Société augmentera sa capacité de production existante au Mexique en transférant les activités de fabrication des moteurs auparavant fabriqués à Juárez, au Mexique, à une nouvelle usine située à Querétaro, au Mexique. Ce plan



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 12. PROVISIONS (SUITE)

#### Activités de restructuration (suite)

prévoit également le transfert progressif de l'assemblage des motomarines de Valcourt, au Canada, à la nouvelle usine de Querétaro, et de l'impartition progressive de la distribution des pièces, accessoires et vêtements de la Société en Amérique du Nord, en Australie et en Finlande à de tiers fournisseurs logistiques.

La Société estime qu'au total, 585 salariés seront touchés par ces décisions. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, un montant de 9,7 millions de dollars a été comptabilisé à titre de coûts de restructuration relativement aux offres de préretraite, et des salaires au titre de la rétention du personnel non récurrents de 1,7 million de dollars ont été comptabilisés dans le coût des ventes relativement à ces activités. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a comptabilisé des salaires au titre de la rétention du personnel non récurrents de 2,5 millions de dollars dans le coût des ventes relativement à ces activités, et elle estime qu'un montant supplémentaire de 2,6 millions de dollars sera comptabilisé jusqu'à l'exercice se terminant le 31 janvier 2016.

Les variations des provisions s'établissent comme suit :

	<b>Provisions relatives aux produits vendus</b>	<b>Restructuration</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>141,7 \$</b>	<b>13,9 \$</b>	<b>15,9 \$</b>	<b>171,5 \$</b>
Montant passé en charges au cours de l'exercice	256,9	—	14,3	271,2
Montant payé au cours de l'exercice	(240,7)	(3,2)	(8,0)	(251,9)
Montant renversé au cours de l'exercice	(17,8)	(1,2)	(3,4)	(22,4)
Effet des variations des taux de change	9,6	0,5	0,5	10,6
Désactualisation et effet de la variation des estimations d'actualisation	1,0	0,1	—	1,1
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>150,7 \$</b>	<b>10,1 \$</b>	<b>19,3 \$</b>	<b>180,1 \$</b>

### 13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	<b>31 janvier 2014</b>	<b>31 janvier 2013</b>
Programmes de retenues des concessionnaires et dépôts des clients	65,9 \$	65,0 \$
Montant à payer à Bombardier Inc. (note 25)	21,6	21,3
Instruments financiers dérivés	2,4	4,1
Montant à payer à une société de gestion de régimes de retraite (note 15)	9,9	8,8
Autres	4,7	6,9
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>104,5 \$</b>	<b>106,1 \$</b>
Passifs courants	72,3	74,7
Passifs non courants	32,2	31,4
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>104,5 \$</b>	<b>106,1 \$</b>

La tranche non courante est principalement constituée des montants à payer à une société de gestion de régimes de retraite et à Bombardier Inc. à l'égard de l'indemnisation liée à l'impôt.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 14. DETTE À LONG TERME

Aux 31 janvier 2014 et 2013, les dates d'échéance, les taux d'intérêt, les montants nominaux restant dus et les valeurs comptables de la dette à long terme s'établissaient comme suit :

						31 janvier 2014
	Date d'échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû		Valeur comptable
Facilité à terme	Janvier 2019	4,00 %	4,86 %	792,0 \$ US		852,7 \$ <sup>a</sup>
Emprunt à terme	Décembre 2014	1,30 %	1,30 %	0,5 euro		0,8
Emprunt à terme	Décembre 2015	1,30 %	1,30 %	1,5 euro		2,3
Emprunt à terme	Septembre 2016	1,55 %	1,55 %	1,4 euro		2,1
Emprunt à terme	Décembre 2016	1,13 %	6,85 %	7,5 euros		10,4
Emprunt à terme	Décembre 2017	1,17 %	8,60 %	7,5 euros		9,4
Emprunt à terme	Décembre 2017	2,05 %	6,73 %	1,8 euro		2,5
Emprunt à terme	Décembre 2018	1,19 %	5,64 %	7,5 euros		9,7
Total de la dette à long terme						889,9 \$
Tranche courante						6,4
Tranche non courante						883,5
Total de la dette à long terme						889,9 \$

a. Déduction faite des coûts de transaction non amortis de 27,9 millions de dollars.

						31 janvier 2013
	Date d'échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû		Valeur comptable
Facilité à terme	Janvier 2019	5,00 %	5,42 %	1 050,0 \$ US		1 029,2 \$ <sup>a</sup>
Emprunt à terme	Décembre 2014	1,23 %	1,23 %	1,1 euro		1,5
Emprunt à terme	Décembre 2015	1,23 %	1,23 %	2,3 euros		3,1
Emprunt à terme	Septembre 2016	1,48 %	1,48 %	1,4 euro		1,9
Emprunt à terme	Décembre 2016	1,13 %	6,85 %	7,5 euros		8,9
Emprunt à terme	Décembre 2017	1,17 %	8,60 %	7,5 euros		7,9
Emprunt à terme	Décembre 2017	1,98 %	6,66 %	1,8 euro		2,1
Total de la dette à long terme						1 054,6 \$
Tranche courante						12,2
Tranche non courante						1 042,4
Total de la dette à long terme						1 054,6 \$

a. Déduction faite des coûts de transaction non amortis de 20,0 millions de dollars.

En vertu d'ententes de sûreté, les montants empruntés aux termes des facilités de crédit renouvelables et de la facilité à terme (les « facilités de crédit ») sont garantis par la quasi-totalité des actifs de la Société.

#### a) Facilité à terme

La facilité à terme de la Société est une convention d'emprunt de 1 050,0 millions de dollars américains venant à échéance en janvier 2019 qui est assortie d'une option en vertu de laquelle la Société peut, sous réserve de certaines conditions, augmenter de 150,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté (la « facilité à terme »).



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### **14. DETTE À LONG TERME (SUITE)**

#### **a) Facilité à terme (suite)**

La convention de facilité à terme comporte les déclarations et garanties habituelles, mais ne prévoit aucune clause restrictive.

Le 29 mai 2013, la Société a remboursé un montant de 258,0 millions de dollars américains (267,5 millions de dollars) sur son emprunt initial de 1 050,0 millions de dollars américains. Compte tenu de ce remboursement, la Société n'est plus tenue de rembourser chaque année au moins 1 % du montant minimal initial de la facilité à terme jusqu'à l'échéance de cette dernière en janvier 2019.

Le 30 mai 2013, la Société a modifié les conditions de sa facilité à terme, ce qui a donné lieu à des réductions de 0,75 % des coûts d'emprunt et de 0,25 % du taux LIBOR minimum. La Société a engagé des frais de 10,3 millions de dollars au titre de cette renégociation qui sont amortis sur la durée prévue de la facilité à terme.

Au 31 janvier 2014, les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme s'établissaient comme suit :

- i) au taux LIBOR majoré de 3,00 % par année, le taux LIBOR minimum étant de 1,00 %;
- ii) au taux de base américain majoré de 2,00 %; ou
- iii) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 2,00 %.

Conformément à l'entente visant la facilité à terme, les coûts d'emprunt correspondant au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent pas être inférieurs aux coûts d'emprunt correspondant au taux LIBOR.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, la Société a apporté deux modifications à sa facilité à terme. La première modification prévoyait une facilité à terme prorogée qui venait à échéance en juin 2016 avec une option en vertu de laquelle la Société pouvait augmenter de 150,0 millions de dollars américains le montant total pouvant être emprunté. Cette option a été exercée au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013. La seconde modification prévoyait une facilité à terme prorogée de 1 050,0 millions de dollars américains qui viendra à échéance en janvier 2019 et une option en vertu de laquelle la Société peut, sous réserve de certaines conditions, augmenter de 150,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté. Les coûts de transaction engagés relativement à ces deux modifications se sont élevés à 26,4 millions de dollars. Les coûts de transaction engagés relativement à la seconde modification sont compris dans la valeur comptable de la facilité à terme prorogée et ils sont amortis sur la durée prévue de cette facilité, à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dans l'éventualité où Bombardier Produits Récréatifs inc. afficherait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et que son ratio de levier financier atteindrait certains seuils, la Société pourrait être tenue de rembourser un montant de la facilité à terme. Au 31 janvier 2014, la Société n'était pas assujettie aux exigences relatives au calcul de la trésorerie excédentaire étant donné que le seuil du ratio de levier financier n'a pas été atteint. Au 31 janvier 2013, la Société n'était pas assujettie aux exigences relatives au calcul de la trésorerie excédentaire en raison de la dernière modification conclue le 30 janvier 2013.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 14. DETTE À LONG TERME (SUITE)

#### b) Emprunts à terme

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et de développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 7,5 millions d'euros (10,0 millions de dollars) porte intérêt au taux de 1,19 % jusqu'au 30 juin 2016, puis au taux de 2,19 % du 1<sup>er</sup> juillet 2016 à la date d'échéance, soit le 31 décembre 2018. La Société a comptabilisé une subvention de 1,2 million d'euros (1,6 millions de dollars) à titre de réduction des frais de recherche et de développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de l'emprunt à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, la Société a conclu des conventions d'emprunt à terme assorties de taux d'intérêt favorables en vertu de programmes du gouvernement autrichien. Ces programmes appuient les projets de recherche et de développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. Les emprunts à terme autrichiens avaient un montant nominal totalisant initialement 10,7 millions d'euros (14,5 millions de dollars), portent intérêt pendant leur durée à des taux allant de 1,17 % à 2,17 % ou au taux EURIBOR sur trois mois majoré de 1,25 % à 1,75 % et arrivent à échéance entre septembre 2016 et décembre 2017. La Société a comptabilisé une subvention de 2,2 millions d'euros (2,8 millions de dollars) à titre de réduction des frais de recherche et de développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur des emprunts à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges au titre des avantages du personnel, c'est-à-dire les charges liées à toutes les formes de contrepartie versée par la Société en échange de services rendus par ses employés, s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Rémunération courante	537,8 \$	521,2 \$
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations déterminées	16,5	12,6
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations déterminées	31,3	31,1
Indemnités de fin de contrat de travail et offres de préretraite (note 12)	—	15,9
Rémunération à base d'actions (note 17)	7,3	0,7
Autres avantages à long terme	1,0	1,9
<b>Total</b>	<b>593,9 \$</b>	<b>583,4 \$</b>

#### a) Avantages postérieurs à l'emploi

La Société est le promoteur de régimes de retraite à cotisations déterminées et de régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées qui procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à la majorité de ses employés.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### **15. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)**

#### **a) Avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

##### *Employés canadiens*

La Société est le promoteur de régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention de ses dirigeants canadiens et de régimes à cotisations déterminées pour ses employés non dirigeants. En outre, la Société a conservé des obligations au titre des prestations déterminées à l'égard de certains employés et anciens employés pour des services rendus avant 2005.

Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société offrent aux employés admissibles qui sont à la retraite des avantages non contributifs en matière d'assurance vie et de soins de santé qui sont financés par répartition. Les avantages en matière de soins de santé sont payables à partir du départ à la retraite jusqu'à l'âge de 65 ans.

Les régimes à prestations déterminées sont enregistrés auprès des gouvernements et se conforment aux lois applicables. Les régimes sont régis par un conseil responsable de la politique de placement des actifs du fonds et composé de représentants des employeurs et des employés. Les régimes ont pour stratégie de diminuer le niveau de risque en augmentant progressivement, lorsque leur solvabilité s'améliore, leur pondération en titres à revenu fixe à long terme. La Société verse aux régimes le financement minimal requis en vertu des réglementations actuelles. La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations déterminées s'établit à environ 17 ans. Au 31 janvier 2014, la Société prévoit que 50 % des paiements futurs liés à ces obligations au titre des prestations déterminées au Canada seront versés dans les 23 prochaines années.

De plus, la Société est le promoteur d'un régime de retraite à prestations déterminées qui offre à ses dirigeants des avantages complémentaires de retraite.

##### *Employés des États-Unis*

Aux États-Unis, la Société offre à ses employés un régime à cotisations déterminées et offre à ses dirigeants un régime de retraite complémentaire non enregistré à prestations déterminées fondées sur le salaire moyen en fin de carrière.

##### *Employés européens*

La Société est le promoteur de régimes à cotisations déterminées à l'intention de ses employés dans la plupart de ses entités européennes. En outre, la Société offre un régime à prestations déterminées non capitalisées et un régime d'indemnité de retraite à prestation forfaitaire en Autriche. En vertu du régime à prestations déterminées, les prestations sont calculées en fonction du nombre d'années de service des employés admissibles, des taux d'accumulation des prestations de retraite applicables et de la rémunération au moment de la retraite. En vertu du régime d'indemnité de retraite à prestation forfaitaire, la prestation est calculée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération au moment de la retraite. Ces régimes sont régis par les lois autrichiennes applicables. La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations déterminées s'établit à 16 ans. Au 31 janvier 2014, la Société prévoit que 50 % des paiements futurs liés à ces obligations au titre des prestations déterminées en Autriche seront versés dans les 31 prochaines années.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

#### a) Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

##### *Employés européens (suite)*

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, la Société a conclu une entente avec près des deux tiers de ses employés autrichiens visant à mettre fin au régime à prestations déterminées et à le remplacer par un régime à cotisations déterminées (l'« entente de 2013 »). Le 1<sup>er</sup> février 2013, la Société a transféré à une société de fonds de retraite tierce une partie de ses obligations au titre des prestations déterminées aux termes du régime à prestations déterminées en Autriche et a remplacé ce régime par un régime à cotisations déterminées. Au 31 janvier 2013, la Société a comptabilisé un gain sur réduction de régime de 3,8 millions de dollars dans le bénéfice d'exploitation au titre de cette transaction.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société s'est entendue avec certains employés autrichiens non couverts par l'entente de 2013 afin de mettre fin à leur régime à prestations déterminées et de le remplacer par un régime à cotisations déterminées. La Société a comptabilisé un gain sur réduction de régime de 0,5 million de dollars dans le bénéfice d'exploitation au titre de cette transaction.

Au 31 janvier 2014, la tranche résiduelle du passif de 9,9 millions de dollars liée à ces transactions et présentée dans les autres passifs financiers (note 13) sera réglée au cours des cinq prochains exercices.

#### b) Régimes à prestations déterminées

##### *Risques actuariels*

Les principaux risques actuariels auxquels les régimes exposent la Société sont les suivants :

##### *Risques liés aux marchés*

##### *Risque d'investissement*

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations déterminées est calculée en fonction d'un taux d'actualisation établi par référence à des placements à revenu fixe de sociétés de première qualité. Si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ce taux, les passifs des régimes augmenteront. Actuellement, les régimes capitalisés détiennent des placements dans des titres de participation et des titres à revenu fixe. En raison de la nature à long terme des passifs des régimes, la Société estime qu'il est approprié qu'un montant raisonnable des actifs des régimes soit investi dans des titres de participation et des titres à revenu fixe afin de pouvoir tirer profit du rendement offert par le fonds.

##### *Risque de taux d'intérêt*

Une diminution du taux d'intérêt des placements à revenu fixe viendrait augmenter les passifs des régimes; cependant, dans le cas des régimes capitalisés, ce facteur serait partiellement contrebalancé par une augmentation de la juste valeur des titres à revenu fixe.

##### *Risques liés aux employés*

##### *Risque de longévité*

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations déterminées est calculée en fonction des meilleures estimations des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après leur emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aurait pour effet de faire augmenter les passifs des régimes.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

#### b) Régimes à prestations déterminées (suite)

##### *Risque lié au salaire*

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations déterminées est calculée en fonction des salaires futurs des participants aux régimes. Par conséquent, toute augmentation des salaires des participants aux régimes aurait pour effet de faire augmenter les passifs des régimes.

##### *Hypothèses actuarielles*

Les principales hypothèses actuarielles moyennes pondérées adoptées afin de déterminer le coût des prestations déterminées et les obligations au titre des prestations déterminées s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2014		31 janvier 2013	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
<b>Hypothèses actuarielles relatives au coût des prestations<sup>a</sup></b>				
Taux d'actualisation	4,40 %	3,40 %	5,00 %	4,52 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Table de mortalité	UP-1994 générationnelle	AVOE 2008	UP-1994 générationnelle	AVOE 2008
<b>Hypothèses actuarielles relatives aux obligations au titre des prestations déterminées<sup>b</sup></b>				
Taux d'actualisation	4,60 %	3,41 %	4,40 %	3,40 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,50 %	3,50 %
Table de mortalité	CPM-RPP 2014	AVOE 2008	UP-1994 générationnelle	AVOE 2008

a. Déterminées au début de l'exercice

b. Déterminées à la fin de l'exercice

Le taux d'actualisation représente le taux du marché de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité, lesquels cadrent avec la monnaie et la durée estimée de l'obligation au titre des régimes à prestations déterminées. Le taux de croissance de la rémunération prévu est déterminé en fonction de la structure salariale actuelle ainsi que des hausses de salaires passées et anticipées.

##### *Évolution du coût des soins de santé*

Le coût des soins de santé devrait augmenter à un taux de 5,70 % durant l'exercice 2015 et diminuer graduellement au cours des 18 prochaines années pour s'établir à 2,90 % au cours de l'exercice 2033. Après cette date, le taux devrait se stabiliser à 2,90 %. Une augmentation de 1 % de l'évolution du coût des soins de santé n'aurait pas d'incidence significative sur les coûts liés aux prestations déterminées et sur les obligations au titre des prestations déterminées pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

#### b) Régimes à prestations déterminées (suite)

##### *Obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel*

Les montants découlant des obligations de la Société au titre des prestations déterminées s'établissent comme suit :

	31 janvier 2014		31 janvier 2013	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Obligations au titre des prestations déterminées des régimes capitalisés	(289,7) \$	(1,7) \$	(293,3) \$	(1,4) \$
Juste valeur des actifs des régimes	208,8	0,9	175,1	0,7
	(80,9)	(0,8)	(118,2)	(0,7)
Obligations au titre des prestations déterminées des régimes non capitalisés	(18,5)	(102,8)	(20,2)	(96,8)
Obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel	(99,4) \$	(103,6) \$	(138,4) \$	(97,5) \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des variations des obligations au titre des prestations déterminées des régimes de retraite (capitalisés et non capitalisés) aux dates des états consolidés de la situation financière :

	31 janvier 2014		31 janvier 2013	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Obligations au titre des prestations déterminées, au début de l'exercice	(313,5) \$	(98,2) \$	(278,4) \$	(84,6) \$
Coût des services rendus	(3,9)	(2,8)	(3,6)	(2,8)
Charge d'intérêt	(13,6)	(3,4)	(13,7)	(3,8)
Gain sur réduction de régime	—	0,5	—	3,8
Pertes actuarielles découlant de changements d'hypothèses démographiques	(8,5)	(0,1)	(2,7)	—
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant de changements d'hypothèses financières	16,2	4,0	(27,9)	(18,6)
Gains actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience	2,1	0,4	—	0,3
Prestations versées	13,0	3,6	12,8	2,6
Prestations de retraite transférées aux autres passifs financiers (note 13)	—	1,8	—	8,8
Effet des fluctuations des taux de change	—	(10,3)	—	(3,9)
Obligations au titre des prestations déterminées, à la fin de l'exercice	(308,2) \$	(104,5) \$	(313,5) \$	(98,2) \$

Conformément aux exigences en matière de financement minimal en vertu de la réglementation actuelle, la Société prévoit verser un montant de 22,6 millions de dollars pour l'ensemble des régimes de retraite à prestations déterminées pour l'exercice se clôturant le 31 janvier 2015.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

#### b) Régimes à prestations déterminées (suite)

##### *Obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel (suite)*

Le tableau suivant présente le rapprochement des variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite aux dates des états consolidés de la situation financière :

	31 janvier 2014		31 janvier 2013	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Juste valeur des actifs, au début de l'exercice	175,1 \$	0,7 \$	171,3 \$	0,5 \$
Produits d'intérêts	7,8	—	8,6	—
Frais administratifs	(1,1)	—	(1,1)	—
Gains actuariels découlant du rendement des actifs des régimes	17,9	—	6,8	—
Cotisations de l'employeur	22,1	3,8	2,3	2,8
Prestations versées	(13,0)	(3,6)	(12,8)	(2,6)
Juste valeur des actifs, à la fin de l'exercice	208,8 \$	0,9 \$	175,1 \$	0,7 \$

Le rendement réel des actifs des régimes s'établit comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2014		31 janvier 2013	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Rendement réel des actifs des régimes (avant les frais administratifs)	25,7 \$	— \$	15,4 \$	— \$

La juste valeur des actifs des régimes pour chaque catégorie s'établit comme suit :

	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Titres de participation de sociétés canadiennes cotées en Bourse	58,5 \$	51,0 \$
Titres de participation de sociétés étrangères cotées en Bourse	62,8	52,7
Titres à revenu fixe cotés en Bourse	74,8	63,3
Autres	13,6	8,8
Total	209,7 \$	175,8 \$

La juste valeur des titres de participation et des titres à revenu fixe présentés ci-avant a été établie en fonction des cours de marchés actifs.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

#### b) Régimes à prestations déterminées (suite)

##### Coûts liés aux prestations déterminées

Les composantes du total des coûts liés aux prestations déterminées comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2014		31 janvier 2013	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Coût des services rendus	3,9 \$	2,8 \$	3,6 \$	2,8 \$
Intérêts nets sur les obligations découlant des avantages sociaux futurs des employés	5,8	3,4	5,1	3,8
Frais administratifs	1,1	—	1,1	—
Gain sur réduction de régime	—	(0,5)	—	(3,8)
<b>Coûts liés aux prestations déterminées</b>	<b>10,8 \$</b>	<b>5,7 \$</b>	<b>9,8 \$</b>	<b>2,8 \$</b>

##### Analyse de sensibilité

Les hypothèses actuarielles ayant une incidence significative sur l'établissement des obligations au titre des prestations déterminées sont le taux d'actualisation, le taux de croissance prévue de la rémunération et la longévité des participants. Les analyses de sensibilités présentées ci-après ont été établies en fonction de variations raisonnablement possibles de chacune de ces hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes.

L'incidence sur les obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel s'établirait comme suit au 31 janvier 2014 :

	Augmentation (diminution) des obligations
<b>Taux d'actualisation</b>	
Incidence d'une augmentation de 0,5 %	(30,3) \$
Incidence d'une diminution de 0,5 %	34,2
<b>Taux de croissance prévu de la rémunération</b>	
Incidence d'une augmentation de 0,5 %	9,6
Incidence d'une diminution de 0,5 %	(8,9)
<b>Longévité des participants</b>	
Incidence d'une augmentation de 1 an	7,2
Incidence d'une diminution de 1 an	(7,1) \$

Les analyses de sensibilité présentées ci-avant pourraient ne pas être représentatives des variations potentielles des obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel, étant donné qu'il est improbable qu'une variation des hypothèses survienne de façon isolée, certaines des hypothèses pouvant être liées entre elles.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### **16. CAPITAL SOCIAL**

Avant la clôture du PAPE, le capital social autorisé de la Société se composait d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote, d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A.1 avec droit de vote, d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote, d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie super B sans droit de vote et d'un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote.

#### **a) Réorganisation des actions**

Le capital social autorisé de la Société a été modifié avant la clôture du PAPE et toutes les catégories d'actions qui étaient comprises dans le capital social autorisé de la Société avant cette modification ont été annulées et remplacées par un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale et par un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en série et sans valeur nominale.

De plus, après la modification du capital social autorisé et avant la clôture du PAPE, la Société a regroupé ses actions en circulation à raison de 3,765 pour une.

#### **b) Premier appel public à l'épargne**

Le 29 mai 2013, la Société a conclu le premier appel public à l'épargne visant ses actions à droit de vote subalterne auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. La Société a émis 12,2 millions d'actions à droit de vote subalterne pour un produit brut de 262,3 millions de dollars (246,1 millions de dollars, déduction faite des frais et charges connexes de 22,1 millions de dollars et des économies d'impôt de 5,9 millions de dollars).

Le 27 juin 2013, la Société a émis 1,8 million d'actions à droit de vote subalterne à la suite de l'exercice de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes dans le cadre du PAPE. La Société a réalisé un produit brut de 39,3 millions de dollars relativement à cette émission (37,7 millions de dollars, déduction faite des frais et charges connexes de 2,1 millions de dollars et des économies d'impôt de 0,5 million de dollars).

#### **c) Reclassements**

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, Bain Capital et la CDPQ ont réalisé deux reclassements d'un total de 18 000 000 d'actions à droit de vote multiple de la Société à un syndicat de preneurs fermes. Avant ces transactions, Bain Capital et la CDPQ ont converti un total de 18 000 000 d'actions à droit de vote multiple en un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne. La Société n'a reçu aucune partie du produit de ces reclassements. Conformément aux modalités de la convention de droits d'inscription conclue relativement à son premier appel public à l'épargne, la Société a engagé des frais et des charges d'environ 0,9 million de dollars dans le cadre de ces reclassements.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 16. CAPITAL SOCIAL (SUIITE)

Les variations du capital social émis et en circulation et classé aux capitaux propres s'établissent comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
<b>Actions ordinaires de catégorie A</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> février 2012</b>	<b>229 387 717</b>	<b>32,7 \$</b>
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>229 387 717</b>	<b>32,7</b>
Rachetées	(9)	—
Réduction du capital déclaré	—	(27,5)
Échangées contre des actions à droit de vote multiple	(229 387 708)	(5,2)
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Actions ordinaires de catégorie A.1</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> février 2012</b>	<b>123 516 460</b>	<b>17,3</b>
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>123 516 460</b>	<b>17,3</b>
Réduction du capital déclaré	—	(14,8)
Échangées contre des actions à droit de vote multiple	(123 516 460)	(2,5)
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Actions ordinaires de catégorie B</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> février 2012</b>	<b>20 310 623</b>	<b>2,2</b>
Émises à l'exercice d'options sur actions	792 800	0,3
Rachetées	(289 800)	(0,3)
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>20 813 623</b>	<b>2,2</b>
Émises à l'exercice d'options sur actions	9 103 750	15,1
Rachetées	(368 844)	(0,1)
Réduction du capital déclaré	—	(2,6)
Échangées contre des actions à droit de vote multiple	(12 388 723)	(0,2)
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(17 159 806)	(14,4)
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Actions à droit de vote multiple</b>		
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie A	229 387 708	5,2
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie A.1	123 516 460	2,5
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie B	12 388 723	0,2
Regroupement d'actions	(268 269 547)	—
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(18 000 000)	(1,5)
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>79 023 344</b>	<b>6,4</b>
<b>Actions à droit de vote subalterne</b>		
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie B	23 009 339	47,8
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie super B	3 621 327	20,7
Regroupement d'actions	(19 557 447)	—
Émises à la suite du PAPE	12 200 000	246,1
Émises à la suite de l'exercice de l'option de surallocation	1 830 000	37,7
Émises à l'exercice d'options sur actions	32 504	0,2
Émises en échange d'actions à droit de vote multiple	18 000 000	1,5
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>39 135 723</b>	<b>354,0 \$</b>
<b>Total des actions en circulation au 31 janvier 2014</b>	<b>118 159 067</b>	<b>360,4 \$</b>



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 16. CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Les variations du capital social émis et en circulation et classé dans le passif se présentaient comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
<b>Actions ordinaires de catégorie B</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> février 2012</b>	<b>5 491 752</b>	<b>14,3 \$</b>
Émises	197 846	0,7
Rachetées/annulées	(53 688)	(0,2)
Augmentation de la juste valeur	—	6,4
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>5 635 910</b>	<b>21,2</b>
Émises	2 000	—
Rachetées/annulées	(83 600)	(0,3)
Converties en actions ordinaires de catégorie super B	295 223	1,0
Réduction du capital déclaré	—	(0,7)
Augmentation de la juste valeur	—	12,2
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(5 849 533)	(33,4)
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Actions ordinaires de catégorie super B</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> février 2012</b>	<b>4 016 550</b>	<b>10,4</b>
Augmentation de la juste valeur	—	4,6
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>4 016 550</b>	<b>15,0</b>
Rachetées/annulées	(100 000)	(0,2)
Converties en actions ordinaires de catégorie B	(295 223)	(1,0)
Réduction du capital déclaré	—	(0,5)
Augmentation de la juste valeur	—	7,4
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(3 621 327)	(20,7)
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>—</b>	<b>— \$</b>
<b>Total des actions en circulation au 31 janvier 2014</b>	<b>—</b>	<b>— \$</b>

Le 15 avril 2013, la Société a déclaré et versé un dividende de 0,84 \$ par action sur ses actions ordinaires de catégorie A, ses actions ordinaires de catégorie A.1 et ses actions ordinaires de catégorie B, ainsi qu'un dividende de 2,87 \$ par action sur ses actions ordinaires de catégorie super B, pour une contrepartie totale de 330,2 millions de dollars. Par la suite, la Société a réduit le capital déclaré de la totalité de ses actions de 0,12 \$ par action, pour un montant total de 46,1 millions de dollars.

Le 30 avril 2013, la Société a déclaré et versé un dividende de 0,39 \$ par action sur la totalité de ses actions, pour un montant total de 152,8 millions de dollars.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHATS D' ACTIONS

Dans le cadre du PAPE, le conseil d'administration a approuvé un nouveau régime d'options sur achat d'actions aux termes duquel une réserve de 5 814 828 actions à droit de vote subalterne peuvent être attribuées sous forme d'options sur achat d'actions aux dirigeants, aux employés et, dans certaines circonstances, aux consultants de la Société. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, 1 111 500 options avaient été attribuées au prix d'exercice moyen de 21,59 \$ à des employés admissibles en vertu du nouveau régime d'options d'achat d'actions. L'acquisition des droits relatifs à ces options sur achat d'actions est liée au passage du temps et les droits relatifs à 25 % des actions seront acquis lors des premier, deuxième, troisième et quatrième anniversaires de l'attribution. Les options sur achat d'actions ont une durée de 10 ans à la fin de laquelle elles expireront.

En vertu de l'ancien régime d'options sur achat d'actions, les options pouvaient être exercées en échange d'actions ordinaires de catégorie B de la Société à un prix d'exercice égal à la juste valeur des actions ordinaires de catégorie B à la date d'attribution. Les droits de ces options étaient acquis ou pouvaient être acquis en tranches annuelles égales à chacune des cinq dates d'anniversaire de l'attribution; en outre, ces options pouvaient être exercées au cours d'une période maximale de dix ans à partir de la date d'attribution. Les droits de certaines de ces options pouvaient n'être acquis qu'à la suite d'un événement de liquidité (comme un premier appel public à l'épargne, un changement de contrôle ou le versement d'un dividende). Ce régime a été modifié avant la conclusion du PAPE, et toutes les catégories d'options sur achat d'actions comprises dans le régime d'options sur achat d'actions autorisé de la Société avant cette modification ont été annulées et remplacées par des options sur achats d'actions à droit de vote subalterne. De plus, après la modification du régime d'options sur achat d'actions autorisé et avant la clôture du PAPE, la Société a regroupé ses options sur achat d'actions en circulation à raison de 3,765 pour une.

Le tableau suivant résume la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées et les principales hypothèses qui ont été utilisées pour calculer cette juste valeur pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013 :

	<b>31 janvier 2014</b>	<b>31 janvier 2013</b>
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	<b>10,51 \$</b>	1,71 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour établir les modèles de la juste valeur		
Cours par action	<b>21,56 \$</b>	2,80 \$
Taux d'intérêt sans risque	<b>1,53 %</b>	1,90 %
Durée de vie attendue	<b>6,25 ans</b>	10 ans
Volatilité attendue	<b>49,41 %</b>	50 %
Dividende annuel par action attendu	<b>0 %</b>	0 %

La Société utilise le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options attribuées, sauf qu'avant le PAPE, la Société utilisait aussi le modèle binomial d'évaluation des options pour évaluer la juste valeur des options basée sur des conditions de performance sur le marché. La volatilité attendue utilisée dans les modèles d'évaluation des options est calculée en fonction de la volatilité historique d'entités cotées similaires.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHATS D' ACTIONS (SUITE)

Les variations du nombre d'options sur achats d'actions s'établissent comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Options sur achat d'actions ordinaires de catégorie B</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> février 2012</b>	<b>12 818 500</b>	<b>0,68 \$</b>
Attribuées	412 000	2,80
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(305 200)	0,94
Exercées <sup>a</sup>	(792 800)	0,43
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>12 132 500</b>	<b>0,76</b>
Attribuées	26 000	1,90
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(45 401)	0,04
Exercées <sup>b, c</sup>	(9 103 750)	0,02
Distribution	—	(0,56)
Échangées contre des options sur achat d'actions à droit de vote subalterne	(3 009 349)	(0,31)
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Options sur achat d'actions à droit de vote subalterne</b>		
<b>Solde au 31 janvier 2013</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Échangées contre des options sur achat d'actions ordinaires de catégorie B	3 009 349	0,31
Incidence de la consolidation d'options sur achat d'actions	(2 210 053)	0,86
Solde après la consolidation	799 296	1,17
Attribuées	1 111 500	21,59
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(30 917)	12,99
Exercées <sup>d</sup>	(32 504)	1,39
<b>Solde au 31 janvier 2014</b>	<b>1 847 375</b>	<b>13,25</b>
<b>Total des options en circulation au 31 janvier 2014</b>	<b>1 847 375</b>	<b>13,25 \$</b>

a. Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achats d'actions exercées était de 3,12 \$.

b. Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achats d'actions exercées était de 17,81 \$.

c. Les droits relatifs à 4 851 216 options exercées ont été acquis en raison d'événements de liquidité.

d. Le prix moyen pondéré relatif à ces options sur achats d'actions exercées était de 29,11 \$.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHATS D' ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur achat d'actions en cours :

	31 janvier 2014			31 janvier 2013		
	Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée de vie (années)	Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée de vie (années)
Catégorie B :						
Série 2004	—	— \$	—	4 056 550	0,01 \$	0,9
Série 2006	—	—	—	1 843 000	0,94	3,0
Série 2006-2	—	—	—	547 000	1,00	3,4
Série 2007-2	—	—	—	72 000	1,00	4,5
Série 2008-2	—	—	—	9 000	1,00	5,5
Série 2009-4	—	—	—	1 906 400	1,00	6,0
Série 2009-5	—	—	—	426 850	1,00	6,1
Série 2009-6	—	—	—	855 000	1,00	6,8
Série 2010-1	—	—	—	126 000	1,00	7,0
Série 2010-2	—	—	—	363 200	1,00	7,5
Série 2010-3	—	—	—	770 500	1,00	7,9
Série 2011-1	—	—	—	745 000	1,65	8,5
Série 2012-1	—	—	—	283 000	2,60	9,0
Série 2012-2	—	—	—	129 000	3,25	9,5
Actions à droit de vote subalterne – attributions avant le PAPE	754 375	1,17	6,5	—	—	—
Actions à droit de vote subalterne – attributions après le PAPE	1 093 000	21,59	9,3	—	—	—
<b>Solde au 31 janvier</b>	<b>1 847 375</b>	<b>13,25 \$</b>	<b>8,2</b>	<b>12 132 500</b>	<b>0,76 \$</b>	<b>4,2</b>

Le nombre d'options sur achat d'actions pouvant être exercées s'établit comme suit :

	31 janvier 2014		31 janvier 2013	
	Nombre d'options	Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice
Catégorie B :				
Série 2004	—	— \$	540 000	0,01 \$
Série 2006	—	—	1 843 000	0,94
Série 2006-2	—	—	197 000	1,00
Série 2007-2	—	—	72 000	1,00
Série 2008-2	—	—	7 200	1,00
Série 2009-4	—	—	737 600	1,00
Série 2009-5	—	—	199 950	1,00
Série 2009-6	—	—	171 000	1,00
Série 2010-1	—	—	50 400	1,00
Série 2010-2	—	—	55 800	1,00
Série 2010-3	—	—	166 600	1,00
Série 2011-1	—	—	73 667	1,65
Actions à droit de vote subalterne	249 274	0,73	—	—
Options pouvant être exercées le 31 janvier	249 274	0,73 \$	4 114 217	0,85 \$



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHATS D' ACTIONS (SUITE)

La charge au titre de la rémunération à base d'actions a été comptabilisée dans les frais généraux et administratifs et elle s'établissait comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Rémunération à base d'actions	7,3 \$	0,7 \$

Au 31 janvier 2014, le total du coût de rémunération non comptabilisé lié à des paiements à base d'actions pour lesquels les droits ne sont pas acquis s'établissait à 7,0 millions de dollars (4,0 millions de dollars au 31 janvier 2013).

### 18. BÉNÉFICE PAR ACTION

#### a) Bénéfice de base par action

En vertu des IFRS, le bénéfice de base par action et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ou à droit de vote en circulation ont été calculés pour toutes les périodes en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une (se reporter à la note 16), comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Résultat net attribuable aux actionnaires	59,9 \$	119,2 \$
Actions ordinaires émises au début de l'exercice	101 824 770	101 652 882
Incidence de l'émission d'actions et de l'exercice d'options sur actions	10 880 118	114 314
Incidence du rachat et de l'annulation d'actions	(117 081)	(53 348)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ou à droit de vote	112 587 807	101 713 848
Résultat par action – de base	0,53 \$	1,17 \$

#### b) Bénéfice dilué par action

En vertu des IFRS, le bénéfice par action dilué et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ou à droit de vote dilutives ont été calculés pour toutes les périodes en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une (se reporter à la note 16), comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Résultat net attribuable aux actionnaires	59,9 \$	119,2 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ou à droit de vote	112 587 807	101 713 848
Incidence dilutive des options sur achat d'actions	818 399	1 140 130
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ou à droit de vote dilutives	113 406 206	102 853 978
Résultat par action – dilué	0,53 \$	1,16 \$



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 18. BÉNÉFICE PAR ACTION (SUITE)

#### b) Bénéfice dilué par action (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013, 6,0 millions d'options sur achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué étant donné que ces options dépendaient de l'occurrence d'un événement de liquidité (néant pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014).

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'incidence dilutive des options sur achats d'actions était fondée sur le cours de marché des actions calculé à l'interne avant le PAPE et sur le cours des actions à la Bourse de Toronto après le PAPE pour la période durant laquelle les options étaient en cours.

### 19. REVENUS

Les revenus se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Vente de marchandises	3 155,7 \$	2 850,1 \$
Autres	38,4	46,1
<b>Total</b>	<b>3 194,1 \$</b>	<b>2 896,2 \$</b>

Les revenus sont présentés déduction faite des coûts des mesures incitatives à la vente ayant un effet de trésorerie.

### 20. COÛT DES VENTES

Le coût des ventes comprend les coûts des stocks vendus, les frais généraux de production non attribués aux stocks, les coûts liés aux garanties et à la distribution, les coûts liés aux programmes de vente comportant l'offre de produits ou de services gratuits aux clients, la réduction de valeur des stocks, la reprise des réductions de valeur des stocks ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles utilisées dans la fabrication et la distribution des produits.

### 21. AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale accordée à la Société, y compris les crédits d'impôt, s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Constatée en diminution des frais de recherche et de développement	22,6 \$	21,0 \$
Constatée en diminution des autres frais	1,2	0,7
	<b>23,8 \$</b>	<b>21,7 \$</b>
Constatée en diminution du coût des immobilisations corporelles	4,1 \$	2,0 \$



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 22. AUTRES CHARGES (REVENUS) D'EXPLOITATION

Les autres charges (revenus) d'exploitation se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Coûts de restructuration (reprise) (note 12)	(1,6) \$	26,0 \$
Charge de dépréciation (reprise d'une perte de valeur)	(0,3)	7,1
Charge nette liée aux immobilisations corporelles endommagées	1,7	1,9
Gain sur recouvrement d'assurance	(11,0)	—
(Gain) perte de change sur les éléments du fonds de roulement	22,5	(3,5)
(Gain) perte sur les contrats de change à terme	(17,4)	2,3
Autres	(0,7)	0,2
<b>Total</b>	<b>(6,8) \$</b>	<b>34,0 \$</b>

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013, la charge de dépréciation de 7,1 millions de dollars est liée à la décision de la Société de cesser les activités liées aux bateaux sport. Un montant de 6,5 millions de dollars de ce montant a été comptabilisé afin de réduire la valeur comptable des immobilisations corporelles relatives aux activités liées aux bateaux sport à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013, une explosion s'est produite au centre de recherche et de développement de la Société situé à Valcourt, au Canada, et les immobilisations corporelles ont subi des dommages importants. Au cours des exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013, la Société a comptabilisé des charges d'amortissement non récurrentes respectives de 1,7 million de dollars et de 1,9 million de dollars relativement à la radiation de certaines immobilisations corporelles endommagées. En outre, la Société a engagé des coûts non récurrents de 3,5 millions de dollars relativement à cet événement. De ce montant, 3,3 millions de dollars ont été compensés par la compagnie d'assurance (2,2 millions de dollars ont été entièrement compensés par la compagnie d'assurance pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013). Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a comptabilisé un gain sur recouvrement d'assurance de 11,0 millions de dollars relativement au produit d'assurance estimé pour les immobilisations corporelles détruites.

### 23. FRAIS FINANCIERS ET PRODUITS FINANCIERS

Les frais financiers et les produits financiers se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Intérêts et amortissement des coûts de transaction sur la dette à long terme	47,1 \$	37,1 \$
Intérêts sur l'aide gouvernementale à rembourser	—	10,6
Intérêts et commissions d'engagement sur les facilités de crédit renouvelables	5,9	2,2
Intérêts nets sur les obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel (note 15)	9,2	8,9
Économies au titre des garanties financières	(1,0)	(0,4)
Désactualisation de provisions	1,0	1,1
Autres	2,3	3,1
<b>Frais financiers</b>	<b>64,5</b>	<b>62,6</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(1,9)</b>
<b>Total</b>	<b>62,0 \$</b>	<b>60,7 \$</b>



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 23. FRAIS FINANCIERS ET PRODUITS FINANCIERS (SUITE)

Le 16 avril 2012, la Société a remboursé à Investissement Québec les montants qui lui avaient été versés à titre d'aide gouvernementale à rembourser, soit une contrepartie en trésorerie de 60,1 millions de dollars représentant le montant contractuel exigible à cette date. La Société a comptabilisé une charge d'intérêts de 9,0 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013 au titre de cette transaction, qui correspond à l'excédent des paiements contractuels exigibles sur le passif comptabilisé au 31 janvier 2012.

### 24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

#### a) Charge d'impôt

La charge d'impôt se répartit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Charge d'impôt exigible		
Pour l'exercice considéré	20,1 \$	17,3 \$
Pour des exercices antérieurs	(0,1)	(0,9)
	20,0	16,4
Charge d'impôt différé		
Différences temporaires	36,7	17,1
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	0,7	0,6
Comptabilisation d'avantages fiscaux non comptabilisés précédemment	—	(1,7)
	37,4	16,0
Charge d'impôt	57,4 \$	32,4 \$

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi au Canada et la charge d'impôt comptabilisée s'établit comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2014		31 janvier 2013	
Impôt calculé selon les taux prévus par la loi	31,5 \$	26,9 %	40,8 \$	26,9 %
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :				
Écart de taux d'imposition des filiales à l'étranger	(6,8)		(8,7)	
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	0,7		0,6	
Avantages fiscaux des pertes et des différences temporaires non comptabilisées	11,6		—	
Comptabilisation d'avantages fiscaux non comptabilisés précédemment	—		(1,7)	
Comptabilisation de l'impôt sur l'écart de change	(2,5)		0,2	
Écarts permanents <sup>a</sup>	23,7		4,3	
Ajustement à l'égard d'exercices antérieurs	(1,6)		(3,2)	
Autres	0,8		0,1	
Charge d'impôt	57,4 \$		32,4 \$	

a. Les écarts permanents découlent principalement du gain (de la perte) de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains et de l'évaluation à la juste valeur des actions ordinaires rachetables.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

#### a) Charge d'impôt (suite)

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013, le taux d'imposition prévu par la loi était de 26,9 %. Le taux d'imposition prévu par la loi est le taux d'imposition combiné de Bombardier Produits Récréatifs inc. applicable dans les territoires où la Société exerce ses activités.

#### b) Impôt différé

L'impôt différé reflète les incidences fiscales nettes des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs utilisés aux fins de la présentation de l'information financière et les montants utilisés aux fins de l'impôt. Les principales composantes des actifs (des passifs) d'impôt différé de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2014	31 janvier 2013
<b>Liées aux actifs et aux passifs courants</b>		
Stocks	11,0 \$	9,7 \$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	(2,3)	(0,9)
Fournisseurs et charges à payer	4,7	4,9
Provisions	27,9	26,6
Autres passifs financiers	12,1	12,7
Autres	0,1	1,5
	<b>53,5</b>	<b>54,5</b>
<b>Liées aux actifs et aux passifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles	(26,5)	(12,9)
Immobilisations incorporelles	(41,1)	(42,5)
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	(14,1)	(11,8)
Provisions	15,3	16,0
Dettes à long terme	8,9	(1,6)
Obligations découlant des avantages sociaux futurs du personnel	39,3	47,2
Autres passifs non courants	4,7	5,0
Autres	7,1	3,1
	<b>(6,4)</b>	<b>2,5</b>
<b>Liées aux reports de pertes</b>	<b>30,6</b>	<b>35,3</b>
<b>Liées au report de frais de recherche et de développement</b>	<b>15,6</b>	<b>22,3</b>
	<b>93,3</b>	<b>114,6</b>
Limite relative à l'actif d'impôt différé	(11,6)	—
<b>Total</b>	<b>81,7 \$</b>	<b>114,6 \$</b>

Au 31 janvier 2014, la Société disposait d'un report d'attributs fiscaux pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur, composé de pertes autres qu'en capital et de frais inutilisés de recherche et de développement.

Au 31 janvier 2014, les pertes autres qu'en capital se chiffraient à 76,9 millions de dollars (96,7 millions de dollars au 31 janvier 2013), dont un montant de 76,2 millions de dollars (75,6 millions de dollars au 31 janvier 2013) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur à l'échelle fédérale aux États-Unis et un montant de 0,7 million de dollars (21,1 millions de dollars au 31 janvier 2013) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur dans d'autres territoires. Les pertes autres qu'en capital de 76,9 millions de dollars arriveront à échéance entre les exercices 2025 et 2033.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

#### b) Impôt différé (suite)

Les frais de recherche et de développement inutilisés qui se chiffraient à 86,5 millions de dollars et à 22,3 millions de dollars au 31 janvier 2014, respectivement, peuvent servir à réduire le bénéfice imposable futur au Canada et au Québec (95,3 millions de dollars et 66,3 millions de dollars, respectivement, au 31 janvier 2013).

Les actifs d'impôt différé ont été entièrement comptabilisés relativement à tous ces éléments, exception faite de la perte de change non réalisée sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

Au 31 janvier 2014, la Société avait des crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 78,6 millions de dollars, dont un montant de 18,7 millions de dollars est remboursable et un montant de 59,9 millions de dollars peut servir à réduire l'impôt au cours de périodes futures (59,7 millions de dollars, 10,9 millions de dollars et 48,8 millions de dollars, respectivement, au 31 janvier 2013). Des 59,9 millions de dollars, un montant de 52,3 millions de dollars (44,1 millions de dollars au 31 janvier 2013) peut servir à réduire l'impôt fédéral futur au Canada et un montant de 7,6 millions de dollars (4,7 millions de dollars au 31 janvier 2013) peut servir à réduire les impôts dans d'autres territoires. Les crédits d'impôt d'investissement au Canada arriveront à échéance entre les exercices 2027 et 2034.

Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Au 31 janvier 2014, du montant relatif aux marques de commerce et aux autres immobilisations incorporelles de 219,9 millions de dollars comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière (210,2 millions de dollars au 31 janvier 2013), un montant de 35,0 millions de dollars est déductible aux fins de l'impôt (27,5 millions de dollars au 31 janvier 2013).

L'impôt différé n'a pas été comptabilisé à l'égard des bénéfices non distribués des filiales à l'étranger, car la direction a déterminé que ces bénéfices seront réinvestis indéfiniment. À la suite de la distribution de ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement, la Société peut être assujettie à des retenues d'impôt à la source.

### 25. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu des transactions entre apparentés au cours des exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013 dont les principales sont décrites ci-dessous. Ces transactions ont été conclues dans des conditions de concurrence normale, sauf indication contraire.

#### a) Transactions avec les actionnaires principaux

La Société a conclu une convention de gestion relative à des services avec les actionnaires principaux en vertu de laquelle, jusqu'au PAPE, elle versait des honoraires de gestion annuels totalisant 2,25 millions de dollars américains, et remboursait certains coûts décaissés. Dans le cadre du PAPE, la convention de gestion relative à des services a été modifiée afin d'éliminer l'obligation de la Société de payer les honoraires de gestion annuels de 2,25 millions de dollars américains, avec prise d'effet le 29 mai 2013. Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013, la Société a engagé des honoraires de gestion de 1,2 million de dollars et de 2,4 millions de dollars, respectivement.

La CDPQ participe également à la facilité à terme de la Société à hauteur de 67,0 millions de dollars (60,3 millions de dollars américains) et de 74,9 millions de dollars (75,0 millions de dollars américains) aux 31 janvier 2014 et 2013. Ces transactions ont été conclues avec la CDPQ selon des modalités similaires à celles des autres prêteurs.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 25. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

#### a) Transactions avec les actionnaires principaux (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, Bain Capital et la CDPQ ont réalisé deux reclassements pour un total de 18 000 000 d'actions à droit de vote subalterne de la Société à un syndicat de preneurs fermes, et la Société a engagé des frais et des charges d'environ 0,9 million de dollars relativement à ces reclassements (se reporter à la note 16).

#### b) Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société, c'est-à-dire les employés ayant l'autorité et assumant la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, sont considérés comme des parties liées à la Société. Les principaux dirigeants de la Société sont ses administrateurs et les hauts dirigeants.

La Société a engagé les charges suivantes au titre des avantages des principaux dirigeants :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Rémunération courante	10,5 \$	9,9 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,3	1,0
Charges au titre de la rémunération à base d'actions	3,7	0,1
<b>Total</b>	<b>15,5 \$</b>	<b>11,0 \$</b>

#### c) Montant à payer à Bombardier Inc., une société liée au groupe Beaudier

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société remboursera à Bombardier Inc. un montant de 21,6 millions de dollars au titre de l'impôt sur le résultat au 31 janvier 2014 (21,3 millions de dollars au 31 janvier 2013). Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis.

### 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### a) Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments financiers de la Société tient compte du risque de crédit que comporte l'instrument. Dans le cas des actifs financiers, le risque de crédit de la contrepartie est pris en compte, tandis que pour les passifs financiers, le risque de crédit de la Société est pris en compte.

Pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers, la Société utilise, lorsqu'il existe un marché actif, les cours de ce marché (la juste valeur de « niveau 1 »). Lorsque des cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation. Lorsque les données utilisées en vertu de ces méthodes d'évaluation sont seulement des données qui peuvent être observées directement ou indirectement sur le marché, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 2 ». Si la juste valeur est évaluée au moyen de données qui requièrent des jugements importants de la Société pour l'interprétation des données du marché et le calcul des estimations, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 3 ». En ce qui concerne la juste valeur de niveau 3, l'utilisation de méthodes différentes pour établir des hypothèses ou des estimations peut avoir une incidence significative sur les justes valeurs estimées.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### a) Juste valeur (suite)

La juste valeur, le niveau de juste valeur, les techniques et données d'évaluations des placements à utilisation restreinte, des instruments financiers dérivés, des actions ordinaires rachetables et de la dette à long terme s'établissent comme suit :

		Au 31 janvier 2014	Au 31 janvier 2013	
	Niveau de la juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Techniques et données d'évaluation
Placements à utilisation restreinte (note 6)	Niveau 2	17,9 \$	17,2 \$	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie, selon un taux d'actualisation reflétant le taux courant du marché pour ce type d'investissement à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme				Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux de change à terme (à partir des taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux des contrats à terme, et actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit pour les contreparties dans le cas de positions favorables ou le risque de crédit de la Société dans le cas des positions défavorables.
Favorables (note 6)	Niveau 2	6,7 \$	1,8 \$	
Défavorables (note 13)	Niveau 2	(0,4)	(2,9)	
Swap de taux d'inflation (note 13)	Niveau 2	(2,0)	(1,2)	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux d'inflation à terme (à partir des courbes de rendement observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux d'inflation des contrats, et actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit de la Société.
Total des instruments financiers dérivés	Niveau 2	4,3 \$	(2,3) \$	
Actions ordinaires rachetables (note 16)	Niveau 3	— \$	(36,2) \$	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie et comparaison avec des sociétés comparables (note 3).

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### a) Juste valeur (suite)

	Niveau de la juste valeur	Au 31 janvier 2014	Au 31 janvier 2013	Techniques et données d'évaluation
		Juste valeur	Juste valeur	
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme) (note 14)				
Facilité à terme	Niveau 1	(883,9) \$	(1 059,7) \$	Cours acheteurs cotés sur un marché actif.
Emprunts à terme	Niveau 2	(40,8)	(27,5)	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie servant à l'évaluation sont ceux qui sont contractuellement exigibles, et ceux-ci sont actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit de la Société.
Total de la dette à long terme, (y compris la tranche à court terme)		(924,7) \$	(1 087,2) \$	

En ce qui concerne la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les programmes de retenues des concessionnaires et les dépôts des clients, la valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière ou dans les notes se rapproche de la juste valeur de ces éléments en raison de leur nature à court terme.

#### b) Risque de change

Le risque de change associé aux instruments financiers s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier comptabilisé fluctuent en raison des fluctuations des taux de change. Le risque de change associé aux instruments financiers découle d'instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société.

L'exposition de la Société au risque de change associé aux instruments financiers découle principalement des facilités de crédit, des créances clients et autres débiteurs, des fournisseurs et charges à payer, des instruments financiers dérivés et des retenues de garantie libellés en dollars américains et comptabilisés pour des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### b) Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous présente, pour les instruments financiers exposés au risque de change, l'incidence des fluctuations des taux de change sur le résultat net et les autres éléments du résultat global aux 31 janvier 2014 et 2013 :

Augmentation (diminution)	Au 31 janvier 2014			Au 31 janvier 2013		
	Pourcentage de la variation <sup>a</sup>	Incidence sur le résultat net	Incidence sur les autres éléments du résultat global	Pourcentage de la variation <sup>a</sup>	Incidence sur le résultat net	Incidence sur les autres éléments du résultat global
USD/CAD	10 %	(79,1) <sup>b</sup> \$	— \$	5 %	(54,9) <sup>b</sup> \$	— \$
Euro/CAD	13 %	(1,2) \$	— \$	5 %	3,2 \$	— \$
Autres	5 %	(2,3) \$	2,5 \$	5 %	(0,6) \$	0,3 \$

a. En fonction des variations qui pourraient exister aux dates de clôture.

b. Principalement attribuable à la dette à long terme libellée en dollars américains.

La Société a recours à des contrats de change pour gérer son risque de change découlant principalement des fournisseurs à payer et des autres passifs financiers libellés en dollars américains et pour couvrir l'exposition au risque de change à l'égard de transactions génératrices de revenus futurs libellés essentiellement en dollars australiens, ainsi qu'en couronnes suédoises et norvégiennes. De plus, la Société a recours à des contrats de change à court terme pour gérer sa situation de trésorerie quotidiennement.

Au 31 janvier 2014, la durée maximale durant laquelle la Société peut couvrir son exposition aux variations de flux de trésorerie futurs liés aux projections de ventes est de 12 mois. Tous les contrats de change utilisés pour couvrir les ventes prévues hautement probables sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie. La Société ne négocie pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Les tableaux suivants présentent les montants notionnels en cours en vertu de contrats de change, ainsi que les taux de change contractuels moyens et les périodes de règlement de ces contrats :

Au 31 janvier 2014						
	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel		Montant notionnel équivalent en dollars canadiens <sup>a</sup>
Contrats de change						
Moins de un an	AUD	CAD	0,9652	28,2	AUD	27,4 \$
	AUD	USD	0,8991	9,6	AUD	9,3
	CAD	Euro	1,5176	2,5	Euro	3,8
	CAD	JPY	0,0109	6,0	JPY	0,1
	CAD	MXN	0,0838	13,2	MXN	1,1
	CAD	USD	1,0870	187,8	USD	208,8
	Euro	CAD	1,5141	7,1	Euro	10,7
	Euro	NOK	0,1179	67,6	NOK	12,0
	Euro	SEK	0,1132	149,8	SEK	25,5
	JPY	CAD	0,0109	136,0	JPY	1,5
	NOK	Euro	0,1198	251,8	NOK	44,6
	SEK	Euro	0,1135	455,8	SEK	77,4
	USD	CAD	1,0496	1,9	USD	2,1

a. Les taux de change au 31 janvier 2014 ont été utilisés pour convertir les notionnels en monnaie étrangère.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013  
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### b) Risque de change (suite)

Au 31 janvier 2013

	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel	Montant notionnel équivalent en dollars canadiens <sup>a</sup>
Contrats de change					
Moins de un an	AUD	CAD	1,0263	33,5	AUD 34,9 \$
	AUD	USD	1,0258	14,0	AUD 14,6
	CAD	Euro	1,3506	36,3	Euro 49,3
	CAD	MXN	0,0787	7,8	MXN 0,6
	CAD	USD	1,0034	249,3	USD 249,1
	Euro	NOK	0,1345	72,1	NOK 13,2
	Euro	SEK	0,1157	151,9	SEK 23,9
	NOK	Euro	0,1342	278,8	NOK 50,9
	SEK	Euro	0,1153	566,0	SEK 89,0
	USD	CAD	0,9983	149,0	USD 148,9

a. Les taux de change au 31 janvier 2013 ont été utilisés pour convertir les notionnels en monnaie étrangère.

#### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de l'exposition de la Société au risque d'être incapable de respecter ses obligations financières. La Société gère son risque de liquidité en surveillant continuellement ses besoins en flux de trésorerie opérationnels et en utilisant ses sources de financement pour assurer sa souplesse financière et atténuer le risque de liquidité (se reporter à la note 27).

Le tableau suivant résume les versements exigibles au titre de passifs financiers au 31 janvier 2014, selon la date d'échéance contractuelle :

	Moins de un an	1 an à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
Fournisseurs et charges à payer	547,0 \$	— \$	— \$	— \$	547,0 \$
Dette à long terme (incluant les intérêts)	36,5	95,6	964,4	—	1 096,5
Instruments financiers dérivés	0,4	—	—	2,0	2,4
Autres passifs financiers (incluant les intérêts)	72,2	6,4	0,8	23,6	103,0
Total	656,1 \$	102,0 \$	965,2 \$	25,6 \$	1 748,9 \$

#### d) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur les instruments financiers qui touchent principalement ses facilités de crédit. Une augmentation ou une diminution de 0,25 point de base aux 31 janvier 2014 et 2013, respectivement, n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net et le résultat global pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013. Les pourcentages de variation des taux d'intérêt présentés ci-dessus sont fondés sur les variations qui pourraient exister aux dates des états consolidés de la situation financière et ont été appliqués aux instruments financiers de la Société assujettis aux variations des taux d'intérêt.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 26. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### e) Risque de crédit

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers, en particulier les débiteurs et les montants garantis en vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, distributeurs et autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en surveillant le crédit des concessionnaires et des distributeurs indépendants.

Le tableau suivant détaille les débiteurs pour lesquels la Société estime qu'elle est exposée au risque de crédit aux 31 janvier 2014 et 2013.

	31 janvier 2014	31 janvier 2013
Créances clients et autres débiteurs	266,6 \$	213,5 \$
Taxes de vente et autres montants à recevoir de gouvernements	(23,7)	(23,8)
Montant total de l'exposition au risque de crédit	<b>242,9 \$</b>	189,7 \$
Créances non échues	<b>230,0 \$</b>	185,4 \$
Créances échues		
Moins de 60 jours	9,4	4,8
De 60 à 90 jours	0,8	0,1
Plus de 90 jours	4,9	2,3
Provision pour pertes sur créances	(2,2)	(2,9)
Montant total de l'exposition au risque de crédit	<b>242,9 \$</b>	189,7 \$

Les parties aux instruments financiers dérivés et aux placements à utilisation restreinte sont toutes des institutions financières de première qualité qui, selon les attentes de la Société, devraient respecter leurs obligations en vertu de ces contrats. Au cours des dernières années, la Société n'a pas subi de perte importante découlant du risque de crédit associé à ses actifs financiers.

Comme il est décrit à la note 28 b), la Société a fourni des garanties financières à des sociétés de financement tierces dans l'éventualité où les concessionnaires seraient incapables de respecter leurs obligations en vertu des ententes de financement conclues avec ces sociétés de financement.

#### f) Risque d'inflation

Le risque d'inflation auquel la Société est exposée relativement aux instruments financiers découle du swap de taux d'inflation lié aux paiements au titre d'un contrat de location simple visant l'usine de fabrication située en Finlande (note 28a)). Le swap de taux d'inflation est assorti d'un montant nominal de 0,1 million d'euros et fixe le facteur d'indexation à 2,67 % sur une base annuelle jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Le swap d'inflation est comptabilisé selon le modèle de couverture des flux de trésorerie.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 27. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société sert principalement aux dépenses d'investissement et au fonds de roulement. Selon le niveau actuel des activités, la direction estime que les fonds en banque, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit permettront à la Société de satisfaire ses besoins en matière de fonds de roulement, de dépenses d'investissement et de service de la dette, ainsi qu'à d'autres exigences en matière de financement.

Le capital de la Société se compose de sa dette à long terme et de ses capitaux propres. La Société a pour objectif de maintenir un niveau de capital approprié pour atteindre plusieurs objectifs, dont le maintien d'un ratio de levier financier acceptable, afin d'avoir accès à des sources de financement adéquates pour soutenir les activités courantes, poursuivre la stratégie de croissance interne et maintenir la souplesse financière.

L'objectif de la Société consiste à maintenir un ratio de levier financier de 3,5 ou moins, et elle a atteint, de façon continue, cet objectif au cours des deux derniers exercices.

### 28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

En plus des engagements et éventualités décrits ailleurs dans les présents états financiers consolidés, la Société est assujettie aux éléments suivants (les montants sont tous présentés sur une base non actualisée) :

#### a) Contrats de location simple

Au 31 janvier 2014, les engagements minimaux de la Société en vertu de contrats de location simple s'établissaient comme suit :

	<b>Montant total</b>
Moins de un an	21,5 \$
De 1 an à 3 ans	38,8
De 4 à 5 ans	31,3
Plus de 5 ans	84,7
Total	176,3 \$

La charge au titre des contrats de location simple de la Société était de 16,5 millions de dollars et de 13,8 millions de dollars pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013, respectivement. Les principaux engagements futurs en vertu des contrats de location simple sont attribuables aux usines de fabrication de la Société situées en Finlande et au Mexique, ainsi qu'à ses entrepôts servant à la distribution de pièces, d'accessoires et de vêtements. La Société s'est engagée à louer ces immeubles pour des périodes allant jusqu'à 2024.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)

#### b) Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs. La Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde en capital exigible du concessionnaire ou du distributeur indépendant par les sociétés de financement.

Le solde exigible du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès de sociétés de financement tierces se chiffrait à 997,1 millions de dollars et à 838,2 millions de dollars aux 31 janvier 2014 et 2013, respectivement. La répartition du financement en cours par pays et par monnaie locale entre les concessionnaires indépendants et les distributeurs de la Société avec des sociétés de financement tierces s'établit comme suit :

	Monnaie	31 janvier 2014	31 janvier 2013
<b>Total en cours au</b>	CAD	<b>997,1 \$</b>	838,2 \$
États-Unis	USD	589,1	519,4
Canada	CAD	266,8	248,0
Europe	Euro	27,7	28,6
Australie et Nouvelle-Zélande	AUD	31,5	28,8
Amérique latine	USD	2,8	2,4

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde en capital exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. En Amérique du Nord, l'obligation est plafonnée au montant le plus élevé entre 25,0 millions de dollars américains (27,8 millions de dollars) et 10 % du montant en cours moyen pendant les 12 derniers mois en vertu de l'entente de financement, tandis qu'en Europe, l'obligation est plafonnée au montant le plus élevé entre 10,0 millions d'euros (15,0 millions de dollars) et 10 % du financement en cours moyen pendant les 12 derniers mois en vertu de l'entente de financement. En Australie et en Nouvelle-Zélande, l'obligation d'achat de produits neufs inutilisés correspond au solde exigible du financement à la clôture des périodes. Il n'existe aucune obligation d'achat pour l'Amérique latine.

Le solde maximal du financement soumis à l'obligation d'achat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 133,4 millions de dollars au 31 janvier 2014 (87,8 millions de dollars en Amérique du Nord, 15,0 millions de dollars en Europe, 30,6 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande).

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a comptabilisé un recouvrement lié aux unités reprises qui s'élevait à 1,0 million de dollars (0,4 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2013).



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### **28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (SUITE)**

#### **c) Garanties en vertu de diverses ententes**

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des ententes qui prévoient l'indemnisation de tiers et qui sont courantes au sein du secteur, notamment des conventions d'achat et de vente, des ententes de confidentialité, des lettres de mission qui engagent la Société envers des conseillers et des consultants, des contrats d'externalisation, des contrats de location, des conventions de prise ferme et de placement pour compte, des contrats liés aux technologies de l'information et des contrats de service. Ces ententes d'indemnisation pourraient obliger la Société à dédommager les autres parties des pertes subies par suite de violations de déclarations et de réglementation ou par suite de réclamations liées à des litiges ou de sanctions légales qui pourraient découler de la transaction.

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable l'exposition maximale en raison des difficultés liées à l'évaluation du montant du passif qui découle de l'imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux autres parties. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement important au titre de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes semblables.

La Société est tenue d'indemniser les administrateurs et les dirigeants de la Société des pertes diverses qu'ils pourraient subir, entre autres tous les coûts liés au règlement de poursuites ou d'actions en justice résultant de leur association à la Société, sous réserve de certaines restrictions. La Société a souscrit une assurance responsabilité pour ses administrateurs et ses dirigeants afin d'atténuer les coûts liés à toute éventuelle poursuite ou action en justice future. La durée de l'indemnisation n'est pas définie de façon explicite, mais se limite à des actions entreprises durant la période où la partie indemnisée a agi à titre de fiduciaire, d'administrateur ou de dirigeant de la Société. Il est impossible d'estimer de façon raisonnable le montant maximal de tout éventuel paiement futur.

#### **d) Litiges**

La Société a l'intention de défendre vigoureusement sa position dans tous les litiges dont elle fait l'objet. La direction estime que la Société a comptabilisé des provisions adéquates qui pourront couvrir les pertes éventuelles liées à des actions en justice en instance. En outre, la Société a souscrit une assurance responsabilité civile générale en prévision de réclamations relatives à des blessures ou à des dommages occasionnés par les produits de la Société. Cette assurance restreint les pertes éventuelles qui pourraient découler de réclamations juridiques liées à l'utilisation de ses produits.

Bien que l'issue des actions en instance au 31 janvier 2014 ne puisse être prédite avec certitude, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie futurs de la Société.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

### 29. INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société a déterminé qu'elle a exercé des activités dans un seul secteur opérationnel pour les exercices terminés les 31 janvier 2014 et 2013, puisque les résultats d'exploitation sont régulièrement passés en revue par le président et chef de la direction de la Société au moyen de divers rapports qui ne présentent pas un portrait financier complet de chaque activité opérationnelle, mais plutôt celui de l'ensemble des activités de la Société.

Le tableau suivant présente des renseignements d'ordre géographique à l'égard des revenus, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles de la Société. La répartition des revenus est fondée sur l'emplacement des clients.

	Revenus		Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	
	Exercices terminés les		Aux	
	31 janvier 2014	31 janvier 2013	31 janvier 2014	31 janvier 2013
États-Unis	1 402,9 \$	1 237,8 \$	120,3 \$	115,6 \$
Canada	676,6	641,6	489,0	465,3
Scandinavie	247,9	195,7	11,6	9,9
Europe de l'Ouest	243,6	236,7	16,2	15,0
Europe de l'Est	235,2	205,8	—	—
Asie-Pacifique	203,0	199,4	1,7	1,2
Amérique latine	166,9	159,7	85,1	61,3
Afrique	9,0	11,2	—	—
Autriche	9,0	8,3	127,3	106,2
	<b>3 194,1 \$</b>	<b>2 896,2 \$</b>	<b>851,2 \$</b>	<b>774,5 \$</b>